



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

16^e séance plénière

Samedi 25 septembre 2010, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

La séance est ouverte à 9 heures.

Allocution de M. Jurelang Zedkaia, Président de la République des Îles Marshall

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

M. Jurelang Zedkaia, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jurelang Zedkaia, Président de la République des Îles Marshall, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zedkaia (*parle en anglais*) : Je vous transmets les salutations chaleureuses, le « yokwe », de la République des Îles Marshall.

Chaque fois au mois de septembre depuis notre adhésion à l'ONU en 1991, les dirigeants de notre pays de basse altitude, la République des Îles Marshall, rappellent à la communauté internationale la nécessité d'une action vraiment mondiale pour lutter contre les changements climatiques.

Nous n'avons ni montagnes ni plateaux; nous n'avons que notre archipel étroit, situé à un mètre au-dessus du niveau de la mer. On n'a que trop parlé, trop

souvent pour se répéter. Le moment de prendre des mesures effectives, de coopérer de façon novatrice et d'obtenir des résultats tangibles face aux changements climatiques est maintenant venu. Si nous échouons à court terme, le coût, économique et moral, pour nos îles de faible altitude – et finalement le monde entier – en sera incalculable.

L'engagement de protéger les plus vulnérables contracté au niveau mondial à Copenhague traverse une heure de vérité : nos collectivités locales en verront-elles des résultats tangibles, annonciateurs d'un avenir de plus grande résistance face aux changements climatiques? J'exhorte les différents pays à instaurer la confiance politique nécessaire avant que ne s'ouvrent les pourparlers sur les changements climatiques à Cancún, par le biais de fonds de démarrage rapide, en faisant passer l'information de façon transparente et en traduisant leurs engagements en actions concrètes.

Nous ne pouvons pas attendre que les incertitudes se dissipent pour parvenir à un accord multilatéral sur le climat et nous ne pouvons pas laisser les retardataires nous tirer en arrière. Nous, les plus vulnérables et ceux qui sont prêts à s'attaquer aux défis qui nous attendent, nous devons prendre les devants dans ce processus, en prenant l'initiative de présenter notre propre accord, autour d'engagements réels et ambitieux, et de mesures permettant de faire face aux changements climatiques. Et nous exhortons les autres à suivre ce mouvement.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-55104 (F)



Merci de recycler

Pour travailler dans un esprit de partenariat véritable, nous devons tout d'abord prouver notre propre engagement. Le Gouvernement des Îles Marshall a pour sa part approuvé un nouveau plan de lutte contre les changements climatiques, qui énonce des mesures spécifiques visant à réduire nos émissions de 40 % d'ici à 2020 et des stratégies concrètes permettant de ne pas laisser compromettre la croissance de nos activités locales par les effets des changements climatiques.

Les Îles Marshall ont réalisé des progrès importants vers la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement, mais il reste encore beaucoup à faire. Avec nos partenaires internationaux, nous devons également mieux faire face aux risques liés aux changements climatiques dans le cadre de notre processus de développement.

Des mesures d'adaptation concrètes et immédiatement réalisables adoptées dès maintenant – la sécurité de l'approvisionnement en eau, la conservation des ressources et la protection des infrastructures – permettront de réduire considérablement les risques à long terme pour notre sécurité et notre souveraineté. En revanche, nous ne pouvons pas faire fi de ces menaces. Le Secrétaire général devrait être profondément préoccupé de savoir que nous envisageons maintenant sérieusement les risques existants pour notre intégrité territoriale et notre statut de Membre de l'ONU, et que nous sommes en train d'examiner les moyens de sauvegarder les droits politiques de notre population si notre territoire et notre mince nappe phréatique venaient à être inutilisables suite à la montée du niveau des mers.

À l'ONU, la République des Îles Marshall est connue comme un petit État insulaire en développement, mais nous sommes surtout et avant tout une grande nation océanique : même si nos petits atolls semblent être minuscules sur la carte, notre zone économique exclusive s'étend sur plus de 2 millions de kilomètres carrés. En ma qualité de Président des Parties à l'Accord de Nauru, je prends donc ici la parole au nom d'un bloc politique uni chargé d'assurer l'avenir du Pacifique occidental et central, qui est la plus grande zone viable de pêche au thon du monde.

Pour les Parties à l'Accord de Nauru, les voies du développement sont étroites et limitées. Nous nous sommes engagés au plus haut niveau à mettre un terme décisif à l'exploitation mondiale illimitée de nos ressources. Le statu quo est inacceptable, face à la

surexploitation des stocks de poisson : il a asphyxié notre développement et mis en péril la viabilité de nos ressources. Nous avons fermé les eaux internationales enclavées avoisinantes, et nous en fermerons d'autres le cas échéant, dans l'intérêt de notre développement et des besoins de notre écosystème.

Nos recettes actuelles ne représentent qu'une infime partie du chiffre d'affaires d'une industrie qui s'élève à plusieurs milliards de dollars – un centime seulement pour chaque boîte de thon du Pacifique – et nous sollicitons l'appui de la communauté internationale et cherchons à nouer des partenariats économiques pour accroître nos profits. Sans coopération politique et économique dans la prise de décisions régionale en matière de pêche, et tant que les objectifs de pêche ne seront pas conformes aux recommandations de la science à cet égard, le développement économique collectif des parties à l'Accord de Nauru continuera de stagner tandis que nos ressources côtières diminuent. Nous avons déjà amené nos partenaires à mener une action positive. Des efforts bien plus importants sont cependant nécessaires, tant des organismes des Nations Unies que des organisations régionales de gestion des pêches, pour définir des stratégies assorties de délais qui nous permettraient de tirer davantage profit de nos ressources.

L'ONU doit accélérer ses progrès pour refléter les réalités du XXI^e siècle. Il faudrait restructurer le Conseil de sécurité pour y intégrer les nations dont la taille, l'autorité et les responsabilités – notamment, le Groupe des Quatre composé du Japon, de l'Allemagne, de l'Inde et du Brésil – indiquent qu'ils mériteraient de devenir des membres permanents. Il faudrait également poursuivre les efforts pour faire en sorte que l'Afrique et les petites nations, notamment les États insulaires, puissent mieux faire entendre leur voix.

La République des Îles Marshall se félicite des progrès réalisés des deux côtés du détroit de Taiwan. Les actions pragmatiques et mesurées de Taiwan ne doivent pas être sous-estimées par l'ONU et méritent davantage d'encouragements. Je demande au système des Nations Unies et aux États Membres de n'exclure aucune possibilité et de trouver des moyens appropriés d'accepter la participation de Taiwan aux travaux des institutions spécialisées, notamment de l'Organisation de l'aviation civile internationale, et à ceux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il est en particulier dans notre intérêt à tous de reconnaître l'engagement qu'ont

pris les 23 millions d'habitants de Taiwan, nation insulaire sœur, de réduire leurs émissions dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

La République des Îles Marshall se félicite du rôle de chef de file joué par les Émirats arabes unis qui abritent le siège de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Nous nous réjouissons à la perspective de renforcer notre partenariat avec les Émirats arabes unis et de nouer un dialogue avec la Ligue des États arabes sur l'aide à l'investissement et au développement dans la région du Pacifique.

Je me dois enfin d'aborder l'une des questions les plus importantes de cette année à l'ONU. Les États Membres et les dirigeants doivent progresser davantage vers la réalisation de l'objectif consistant à mettre fin à la propagation des armes nucléaires et s'employer à instaurer la paix et la sécurité qui caractérisent un monde exempt de ces armes.

Les Îles Marshall ont une raison particulière de chercher à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Lorsque nous étions encore sous la tutelle de l'ONU, 67 essais nucléaires de surface à large échelle, expressément autorisés par deux résolutions de l'ONU, ont été effectués sur notre territoire en 1954 et en 1956. Aucun peuple ne devrait jamais avoir à supporter un tel fardeau. Pendant des décennies, nous avons appelé l'attention de l'ONU sur nos populations qui sont toujours déplacées, sur l'utilisation délibérée de nos citoyens aux fins d'expériences scientifiques et sur les conséquences sanitaires qui se font toujours sentir d'une génération à l'autre. Nous continuons d'être aux prises avec les difficultés liées à la présence d'une décharge nucléaire, entourée d'eaux montantes, auxquelles notre manque de ressources et de capacités techniques nous empêchent de remédier.

Nous saluons les mesures importantes et positives qui ont déjà été prises par nos partenaires, notamment notre ancienne Puissance administrante, les États-Unis, mais nous avons besoin et nous méritons que les États-Unis, de même que le système des Nations Unies et les organes multilatéraux, nous accordent une attention et une assistance accrues.

Je remercie également le Forum des îles du Pacifique, notamment le Président sortant, représentant de l'Australie, ainsi que le Mouvement des pays non alignés, pour faire en sorte que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reconnaisse la

nécessité de s'attaquer au problème des sites contaminés par les essais. Je suis persuadé que les États Membres de l'ONU accepteront de reconnaître également leur responsabilité particulière à l'égard des anciens territoires sous tutelle de l'ONU qui ont pâti des essais nucléaires. Alors que l'ONU trace la voie vers un monde à l'abri de la prolifération, les séquelles des activités nucléaires ne peuvent plus être ignorées.

Ce message vaut aussi pour les armes nucléaires, la sécurité mondiale et la lutte contre le terrorisme ou le changement climatique : le droit international n'est pas une promesse vide de sens.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Îles Marshall de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jurelang Zedkaia, Président de la République des Îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de Dominique

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Commonwealth de Dominique.

M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de Dominique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de Dominique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Liverpool (parle en anglais) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur, de votre élection bien méritée à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je saisis en outre cette occasion pour remercier M. Ali Abdussalam Treki de la Libye pour sa direction efficace, énergique et dynamique durant la soixante-cinquième session et féliciter le Secrétaire général pour les efforts immenses qu'il consacre à la promotion de la paix, de la sécurité et du développement mondiaux.

Je prends la parole devant l'Assemblée alors que nous entamons la deuxième décennie de ce millénaire qui offre d'immenses perspectives à l'humanité. Les innovations scientifiques et technologiques ont transformé la planète en un véritable village mondial

caractérisé par une connectivité ininterrompue et des possibilités insoupçonnées pour promouvoir le développement mondial. Ces technologies, grâce auxquelles les pays les plus petits et traditionnellement les plus éloignés peuvent participer aux activités quotidiennes de la communauté mondiale, pourraient permettre de combattre la faim, d'éliminer la pauvreté, de créer des emplois et d'améliorer le niveau de vie des populations dans l'ensemble du monde, sans pour autant mettre en danger notre écosystème et notre planète Terre.

Néanmoins, pour exploiter au mieux ce potentiel, la communauté des nations doit désormais faire preuve de courage pour engager avec détermination des réformes des institutions internationales et multilatérales, telles que l'ONU, qui garantiront l'égalité de traitement aux pays qui, du fait de leur petite taille, sont souvent les moins bien lotis et les plus vulnérables parmi la communauté mondiale contemporaine, et leur permettront de jouir des bienfaits du développement.

L'élaboration et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont permis d'attirer l'attention du monde sur les principales questions de développement, en particulier les problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement. Cela a également permis de mettre en évidence les liens qui existent entre le développement financier, social et économique d'une part et l'utilisation durable des ressources naturelles de l'autre.

Dans l'ensemble, les pays en développement ont été à la hauteur de leurs engagements en mobilisant des ressources financières nationales pour le développement et en procédant à de grands changements structurels, même face à un système économique, financier et commercial de plus en plus hostile. Ces efforts ont été appuyés par des ressources internationales pour le développement, sous la forme d'investissements directs étrangers et d'aide publique au développement. Les résultats, à ce jour, sont encourageants si l'on songe à la situation dans laquelle nous nous trouvions au début du millénaire. Il demeure cependant un certain nombre de problèmes internationaux non résolus qui ont entravé nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous considérons, par conséquent, qu'au cours des cinq prochaines années, avant l'échéance des

OMD, il conviendrait de repenser et d'accélérer les efforts déployés par tous les États Membres. Il faudrait tout d'abord que les pays développés honorent les engagements déjà pris et que la coopération Sud-Sud soit renforcée, conformément au type de solidarité dont font preuve le Venezuela, Cuba, la Chine, le Brésil et d'autres pays en développement.

Les négociations du Cycle de Doha pour le développement doivent être conclues dans un laps de temps raisonnable, et, à cet égard, les très petits États du monde en développement doivent continuer d'insister, même si d'autres résistent à cette idée, pour que la communauté mondiale reconnaisse véritablement le principe d'un traitement spécial et différencié et non le modèle unique actuel comme étant le principe essentiel pour permettre à des pays tels que le mien de procéder à des ajustements économiques bénéfiques. Cela donnera aux pays en développement une occasion de participer au système commercial mondial et de mettre davantage l'accent sur le commerce que sur l'aide.

Le phénomène des changements climatiques a été longuement documenté par l'ONU et d'autres institutions au cours de la dernière décennie. En fait, les États des Caraïbes et d'autres petits États insulaires en développement peuvent parler de leur expérience des ouragans, des sécheresses, des inondations, de la destruction des zones côtières qui vont croissant et de la montée du niveau de la mer. Ces catastrophes ont eu de graves répercussions sur notre agriculture, le tourisme et nos infrastructures matérielles, en particulier le long de nos côtes, ce qui conduit à un renchérissement des mesures d'adaptation et d'atténuation, et ainsi à la réorientation à cette fin de fonds qui auraient autrement dû être affectés au développement social et économique. Les changements climatiques menacent donc considérablement la capacité de la plupart des pays en développement à réaliser les OMD.

Pendant près de deux décennies, l'ONU a reconnu les vulnérabilités économiques, sociales et environnementales particulières des petits États insulaires en développement. Depuis la réunion de Maurice en 2005, leur situation est devenue encore plus précaire. Les effets des crises alimentaire et énergétique de 2007 et de la crise économique et financière de 2008 ont clairement démontré le caractère ouvert et vulnérable de nos économies. Cette situation, ainsi que l'impact des changements climatiques, est un argument de plus en faveur de la

reconnaissance d'une position unique des petits États insulaires en développement et donc d'une place plus visible pour eux au sein du système des Nations Unies, en tant que catégorie distincte, avec toutes les obligations et tous les avantages correspondants.

Malgré les nombreux défis auxquels nous devons faire face, les petits États insulaires en développement continuent de faire preuve d'un fort esprit d'initiative, en particulier dans le domaine des changements climatiques et dans le cadre des activités de l'ONU en général. Des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne la protection de la diversité biologique, les stratégies de promotion des énergies renouvelables, et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces efforts doivent être complétés à la fois par le système des Nations Unies et par les autres États Membres, en particulier les pays développés.

Il est regrettable qu'à ce jour on ne soit toujours pas parvenu à un consensus sur la meilleure façon de lutter contre ce qui constitue à notre avis un danger manifeste et immédiat pour notre planète. L'échec de la Conférence de Copenhague devrait encourager encore davantage tous les pays à œuvrer sans relâche à la conclusion d'un accord au Mexique.

Nous saluons les efforts déployés actuellement pour parvenir à un consensus sur les changements climatiques. Nous soutenons néanmoins que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques devrait être l'instance principale de négociation d'une solution mondiale au problème des changements climatiques. Nous demandons donc à tous les États Membres de travailler dans ce cadre pour parvenir rapidement à un accord contraignant qui reconnaitra les responsabilités communes mais différenciées des États Membres.

Dès sa création, l'ONU a joué un rôle essentiel pour favoriser une meilleure compréhension entre les nations et maintenir la paix et la sécurité dans l'ensemble du monde, et elle continue de le jouer. L'ONU a aussi été en mesure de faire diminuer les conflits et à réduire au minimum les tensions entre les pays et les peuples. Ces efforts ont été étayés par d'autres actions importantes, comme l'adoption du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

En mai cette année, l'ONU a organisé la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité

sur la non-prolifération des armes nucléaires. La Dominique appuie le document final de la Conférence et exhorte tous les États Membres à respecter les obligations découlant du Traité. Nous lançons un appel en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires et nous nous associons aux appels en faveur d'un désarmement total.

Les armes légères et de petit calibre continuent de représenter une menace grave à la paix et à la sécurité dans le monde entier. La Dominique est vivement préoccupée par l'augmentation de ce commerce illicite dans la région des Caraïbes. Nous ne pensons pas que les grandes nations du monde comprennent à quel point des petits pays comme le mien, qui servent de pays de transit entre les producteurs et les consommateurs de ces stupéfiants, sont incapables de faire face à ce nouveau fléau.

La demande constante dans le Nord de drogues produites dans le Sud et l'augmentation du commerce connexe des armes légères et de petit calibre nous ont placés au carrefour de ces activités illicites. Il nous semble pourtant que les grands pays du monde ne prennent de mesures décisives pour remédier à cette situation que lorsque celle-ci n'est plus tenable pour eux. Dans ce contexte, nous ne pensons pas qu'il y ait actuellement suffisamment de consultations pour veiller à ce que les petits États disposent constamment des moyens nécessaires pour accorder une attention soutenue aux problèmes qui surgissent dans leurs juridictions. C'est là un autre argument en faveur d'un traitement spécial et différencié dans les domaines de la sécurité et du développement social.

La menace du terrorisme préoccupe le monde entier. L'extrémisme combattant a créé un climat dans lequel les malentendus culturels et religieux et rancœurs mal placées ont coûté la vie à des milliers de personnes. Nous présentons nos condoléances à tous les États Membres qui ont perdu des concitoyens par l'action de ceux qui cherchent à déstabiliser les gouvernements et à semer la peur au sein de l'humanité. Du fait de sa nature même, la lutte contre le terrorisme exige une action mondiale impliquant les efforts des Nations Unies pour promouvoir une culture de paix, de tolérance et de compréhension entre les peuples du monde.

Au cours du débat général de l'an dernier, la Dominique a pris acte du rôle crucial de l'ONU dans le processus de reconstruction d'Haïti, notre sœur des Caraïbes (voir A/64/PV.7). Nous avons également

appelé les États Membres qui avaient promis leur assistance à honorer leurs engagements, afin de contribuer au développement économique et social d'Haïti. Aujourd'hui, les défis auxquels Haïti est confronté ont été amplifiés au point que de nouveaux engagements sont nécessaires de la part de tous les États Membres de l'ONU. Dévasté par le tremblement de terre de janvier, Haïti a besoin que des ressources soient mobilisées d'extrême urgence.

En mars, l'ONU a accueilli la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti, dont la Dominique tient à féliciter les organisateurs et les participants. Pendant la Conférence, plusieurs États Membres se sont engagés à soutenir les efforts de reconstruction et plusieurs milliards de dollars ont été promis. Malheureusement, à ce jour, le Gouvernement et le peuple haïtiens n'ont pu accéder qu'à une fraction des montants promis. Nous exhortons tous les États Membres à honorer leurs engagements, ce qui permettra de veiller à ce que le processus de reconstruction se poursuive et d'éviter que la situation politique, sociale et économique du pays ne se dégrade davantage.

La reconstruction d'Haïti ne doit pas uniquement privilégier l'infrastructure physique; elle doit porter également sur l'établissement ou le rétablissement d'institutions permettant de renforcer la gouvernance du pays en même temps que le pouvoir d'action de sa population par le biais de transferts de technologies et d'un renforcement des capacités. Elle doit également mettre l'accent sur le développement des secteurs productifs afin de mettre Haïti sur le chemin de l'indépendance économique.

Il est primordial que la communauté internationale reconnaisse et accepte que le Gouvernement et la population haïtiens doivent être au centre du processus de reconstruction, afin de faire naître un esprit marqué par la communauté de vues, l'appropriation et le partenariat, même en ces temps particulièrement difficiles.

Si la crise en Haïti est un défi pour le pays, elle ouvre également des perspectives et ce, non seulement à la communauté internationale mais aussi aux gouvernements et aux institutions financières envers lesquels le pays conserve une lourde dette. Nous appelons ces institutions financières et ces gouvernements à annuler le reliquat de la dette d'Haïti. Cela permettra au pays de disposer pour son redressement d'une plus grande marge de manœuvre.

S'agissant du commerce, nous exhortons tous les États Membres à libéraliser leurs régimes commerciaux afin d'ouvrir aux produits haïtiens l'accès à leurs marchés.

J'ai parlé tout à l'heure des menaces qui pèsent sur l'humanité à l'ère de la mondialisation. J'ai également souligné le besoin de multilatéralisme et de coopération entre les États. Ces défis ne peuvent être surmontés que dans un environnement mondial marqué par le respect mutuel de l'intégrité territoriale de chacun, par l'absence d'ingérence et par le respect de la souveraineté et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. À cet égard, la Dominique appelle une fois de plus les États-Unis d'Amérique à mettre fin au blocus en place contre la population de la République de Cuba.

La primauté du droit est un aspect primordial du droit international. Il est important d'honorer nos obligations internationales en matière de maintien de la paix et de la sécurité et de veiller à ce que tous, sans distinction de race, de nationalité, d'appartenance religieuse ou de sexe, puissent continuer d'avoir foi dans le système international, en reconnaissant qu'il sert tous les peuples et toutes les nations, qu'elles soient grandes ou petites. Voilà pourquoi il est nécessaire de régler au plus vite la malheureuse situation dans laquelle se trouve Antigua-et-Barbuda vis-à-vis des États-Unis d'Amérique. Nous appelons les parties concernées à trouver rapidement un règlement négocié équitable et juste.

Les citoyens du monde se sont maintenant rendu compte que, du fait des récentes évolutions technologiques, les peuples et les États sont désormais interdépendants, à mesure même qu'ils s'efforcent de procéder au développement de leur pays individuel. Ils comprennent en outre qu'il est nécessaire de renforcer la coopération entre les pays afin de parvenir à une conception réfléchie et planifiée de l'entretien et de l'exploitation des ressources de la planète. De ce fait, les processus régionaux de coopération dictent de plus en plus la conduite des pays.

Cependant, les technologies de la communication ayant accru la connectivité internationale, il est également apparu que le régionalisme était souvent insuffisant, et qu'une approche mondiale devait être appliquée aux problèmes émergents. C'est pourquoi mon pays appuie résolument le principe selon lequel c'est à l'Organisation des Nations Unies, vers laquelle tous les pays se tournent en période de crise, de jouer un rôle fondamental dans la surveillance des

développements qui touchent notre planète. En conséquence, nous réaffirmons ici notre attachement au rôle central que les Nations Unies doivent jouer dans la gouvernance mondiale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Commonwealth de Dominique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de Dominique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État du Royaume du Swaziland.

Le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Mswati III (parle en anglais) : J'ai grand plaisir à prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.

Nous nous réunissons dans le sillage de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée, sommet historique de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui nous a donné l'occasion d'examiner nos progrès et de partager nos expériences sur la meilleure manière d'atteindre les objectifs et les cibles que nous nous sommes fixés pour 2015. Nous repartons dans nos pays respectifs animés d'un engagement renouvelé pour continuer à travailler avec acharnement à la réalisation des OMD.

Je tiens tout d'abord à remercier et à féliciter le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies d'être présents partout dans le monde. Nous nous félicitons de la participation active de l'ONU à diverses missions, notamment aux efforts pour rétablir la paix dans les zones de conflit et de son rôle dans les secours en cas de catastrophe, ainsi que dans diverses activités de lutte contre la faim et la pauvreté.

Nous sommes résolus à continuer d'appuyer l'ONU dans son rôle principal consistant à veiller à ce

que toutes les nations du monde coexistent pacifiquement, tout en soutenant les processus d'édification d'une nation par le biais de projets de développement.

Le thème de la soixante-cinquième session, « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale », est particulièrement opportun dans la vie de l'ONU, puisque nous ne cessons d'essayer de faire entendre nos voix. Je dois m'empresse de dire que toutes les guerres et tous les conflits qui se déroulent dans le monde ne peuvent être réglés que par un dialogue pacifique et des négociations. L'ONU est l'organisation la mieux placée pour assumer cette tâche. L'unilatéralisme n'a plus de raison d'être.

C'est sur cette base que le Royaume du Swaziland réitère son appel pour que les réformes de l'ONU soient menées à leur terme, en particulier celle du Conseil de sécurité. Force est de reconnaître que le monde est confronté aujourd'hui à de nouveaux défis, différents de ceux de 1945, quand notre organisation a été fondée; d'où la nécessité urgente pour l'ONU de rester dynamique et de faire sa mue pour relever les défis d'aujourd'hui.

L'un des principaux organes qui appellent une réforme immédiate est le Conseil de sécurité, où de nombreuses régions ont exprimé le souhait de siéger afin qu'il soit plus représentatif. Le Royaume du Swaziland souscrit à la position de l'Afrique, telle que clairement exprimée dans le Consensus d'Ezelwini, à savoir que l'Afrique devrait disposer de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents. Nous espérons que cette question sera résolue au cours de cette session.

Nous, Africains, sommes déterminés à régler tous les conflits par le dialogue pacifique. La coordination et la coopération entre l'Union africaine et ses différents blocs régionaux commencent à porter leurs fruits. Nous traitons aujourd'hui les questions dans un cadre collectif afin d'obtenir de meilleurs résultats. Nous sommes heureux que l'ONU continue de travailler et de coopérer avec nous à l'application effective de nos programmes de consolidation de la paix et de maintien de la paix.

L'Assemblée générale sait sans doute que l'Union africaine a proclamé l'année 2010 Année de la paix et de la sécurité. Nous avons clairement indiqué que tous les auteurs de coups d'État, de guerres civiles et de toutes formes de conflit devraient faire l'objet de

mesures fermes et décisives. Nous sommes en effet attachés à la promotion d'une paix durable, parce que le développement durable en dépend. Nous nous réjouissons du fait que l'ONU nous soutient dans nos efforts résolus pour faire en sorte que la paix règne sur le continent et, en fait, dans le monde entier.

Je suis heureux de dire que j'ai eu personnellement l'honneur d'allumer et de hisser la flamme africaine de la paix à deux reprises cette année. La nation swazie en est fière, parce que nous sommes une nation éprise de paix dont le message au monde est que la paix reste la meilleure formule de développement.

Une autre question liée à la gouvernance mondiale est celle du Royaume du Maroc. Nous estimons que l'ONU, de concert avec les organisations régionales compétentes, devrait se pencher sur ce problème et lui trouver une solution durable.

Nous notons avec préoccupation la poursuite des conflits à Madagascar, en Somalie, au Darfour, au Moyen-Orient et en Afghanistan, pour ne citer que ceux là. Nous appelons au rétablissement de la paix dans ces régions, car il est toujours terrible de voir des populations endurer tant de souffrances en raison de conflits.

Le processus de réconciliation et de reconstruction des institutions se poursuit encore en Afghanistan, mais il est déprimant de constater qu'il existe parfois des foyers de tensions qui semblent perturber le processus de paix dans ce pays. Nous devons continuer à tout faire pour trouver des solutions durables, car cette instabilité porte atteinte à la paix et la prospérité, non seulement en Afghanistan mais également dans les États voisins et dans la région.

Le Royaume du Swaziland juge encourageante l'évolution prometteuse de la situation en Iraq, alors que ce pays continue de s'acheminer vers la paix par le rétablissement de ses institutions importantes pour l'autodétermination.

Nous suivons en outre avec grand intérêt les efforts déployés pour assurer la paix entre Israël et la Palestine. Nous sommes heureux de noter les efforts concertés de médiation menés par les États-Unis d'Amérique pour réunir les parties afin d'instaurer la paix au Moyen-Orient. Nous appuyons ce processus et continuons de penser avec optimisme qu'il aboutira aux résultats souhaités, de sorte qu'Israéliens et Palestiniens puissent vivre ensemble en toute

harmonie. Pour qu'ils concentrent tous leurs efforts sur le développement et la coexistence pacifique, nous demandons à ces derniers de parvenir à un compromis et de placer les intérêts de la paix et de la sécurité avant toute autre considération.

L'évolution des relations de part et d'autre du détroit entre la République de Chine à Taiwan et la République populaire de Chine continue d'être pour nous tous une source d'inspiration. Nous notons avec satisfaction que la République de Chine à Taiwan et la République populaire de Chine ont beaucoup avancé en termes de promotion de la compréhension mutuelle, ce qui a entraîné un développement des échanges commerciaux et autres entre eux. Je suis heureux de pouvoir dire que Taiwan apprécie vivement le fait d'avoir été autorisé à participer en tant qu'observateur aux travaux de l'Organisation mondiale de la Santé. Nous espérons que cela permettra à Taiwan de participer aussi aux travaux d'autres institutions des Nations Unies. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques présente un intérêt particulier.

Notre monde continue d'être préoccupé aujourd'hui par la prolifération nucléaire et la menace que les armes de destruction massive font peser sur l'existence des êtres humains, la paix dans le monde, le développement économique et l'environnement. La course aux armes nucléaires décrédibilise nos actions en faveur de la paix mondiale et de la protection de l'environnement.

Il est décourageant de constater que les efforts déployés actuellement pour veiller à l'exécution des obligations liées aux responsabilités ainsi qu'au respect des résolutions de l'ONU souffrent d'un manque évident d'impartialité dans les processus censés débarrasser complètement le monde de la menace mortelle des armes nucléaires. J'appelle l'Organisation des Nations Unies à renforcer la capacité de l'Agence internationale de l'énergie atomique à donner aux inspecteurs les moyens de mieux s'acquitter de leur tâche, avec la participation de tous les pays dotés de capacités nucléaires.

L'ONU ne doit pas accepter de compromis sur la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; elle doit veiller à ce que tous les pays, sans exception, s'y conforment. Il faut forcer les pays à s'y conformer et à rendre des comptes dans des délais clairement définis.

Je propose que nous éliminions toutes les armes de destruction massive, car elles font planer une incertitude sur l'avenir. En effet, nous avons besoin d'un nouveau départ afin de retrouver la supériorité morale qui nous permettra de dissuader tous ceux qui pourraient avoir à l'avenir l'ambition de se doter de capacités nucléaires. Par exemple, si nous contraignons tous les pays à démanteler leur capacité nucléaire, nous serons en mesure de réfréner d'autres pays qui seraient en train de développer leur arsenal sans être accusés d'être injustes ou partiaux.

Un monde exempt d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive nous permettra de porter notre attention sur les questions relatives au développement durable.

En tant que pays en développement, le Royaume du Swaziland suit avec grand intérêt les questions relatives aux conséquences des changements climatiques. Ayant une économie essentiellement agricole, le Royaume est également victime de la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi nous attendons avec intérêt la conférence sur les changements climatiques qui doit se tenir au Mexique dans le courant de cette année. J'ai bon espoir que les négociations actuellement en cours aboutiront à des accords acceptables par toutes les parties. Ce qui est d'une importance capitale, c'est que le monde développé appuie, comme il l'a promis, les efforts d'atténuation et d'adaptation des pays en développement.

Chacun sait que l'accès de nos produits aux marchés internationaux est l'un des moyens de faire croître nos économies en vue d'éliminer la pauvreté. Nous sommes encouragés par le fait que les pays développés ont ouvert leurs marchés à certains des produits des pays en développement. Nous sommes optimistes quand à une conclusion à l'amiable des pourparlers du Cycle de Doha, dont l'issue sera essentielle à la relance commerciale et économique du monde en développement.

Dans le cadre de sa stratégie de développement et de réduction de la pauvreté, le Royaume est prêt à explorer et à exploiter les marchés existants et émergents. Notre objectif est de limiter l'exportation de matières premières en privilégiant la fabrication de produits finis.

Le Royaume continue de promouvoir l'égalité dans tous les secteurs de nos domaines de développement. C'est pourquoi nous nous félicitons de

la création récente de la nouvelle Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes). Partout dans le monde, les femmes continuent d'apporter des contributions clefs au développement politique et socioéconomique de nos pays.

Nous sommes réunis en tant que famille de nations qui cherchent à promouvoir la paix et la coexistence entre tous les pays du monde et à redonner espoir en l'avenir. Nos peuples attendent de nous, leurs dirigeants, que nous prenions la tête des efforts en faveur de la promotion de la paix, comme cela est inscrit dans la Charte.

Nous devons trouver des solutions durables à tous les problèmes, notamment la pauvreté, le chômage, les maladies et le réchauffement de la planète, mais le plus grand défi est d'instaurer la paix à l'intérieur des nations et entre elles. En trouvant des solutions, nous garantirons en fait que la voie reste ouverte à la réalisation d'un développement durable par toutes les nations du monde. Nous atteindrons ce noble objectif si nous réaffirmons tous le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale, et si nous y adhérons.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le chef d'État du Royaume du Swaziland de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tadić (parle en anglais) : Je me tiens devant l'Assemblée, reconnaissant et à même de pouvoir la saluer pour le rôle très important qu'elle a joué dans le processus de réconciliation dans ma

région, et pour l'appui qu'elle a accordé à la consolidation d'une Serbie moderne et nouvelle. Dans quelques jours, nous célébrerons avec fierté le dixième anniversaire de notre révolution démocratique et pacifique.

Dans un monde confronté à tant de menaces, l'ONU ne doit cesser de réaffirmer ses objectifs premiers et de s'adapter à de nouveaux défis. Par le biais de ses nombreux organismes, l'ONU a fait face aux fléaux de la discrimination, de la maladie, de la faim, de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. En d'autres termes, l'ONU s'est donnée la capacité d'élaborer des règles qui transcendent les frontières, des règles que nous respectons tous.

États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous avons tous en commun le désir de trouver des solutions à tous les problèmes par des voies pacifiques et par le biais du dialogue et du consensus.

J'ai commencé mon allocution en faisant expressément mention de l'Assemblée générale. Il y a quelques semaines, cette dernière a adopté par acclamation la résolution 64/298, proposée par la Serbie et parrainée par 27 États membres de l'Union européenne, reconnaissant la teneur de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo.

La résolution est fondamentalement neutre en ce qui concerne le statut du Kosovo. Toute autre interprétation ne correspond pas à la vérité. Dans cette résolution, l'Assemblée générale s'est félicitée que l'Union européenne soit disposée à faciliter le dialogue entre les parties. La Serbie accueille avec satisfaction ce texte. Nous attendons avec intérêt de participer au processus qui, nous l'espérons, débouchera sur un compromis mutuellement acceptable pour régler le problème du Kosovo.

M. Ould Hadrami (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

Nous nous sentons confortés dans notre conviction que la voie du dialogue passe par le processus naturel de la légitimité internationale. L'Assemblée générale a demandé un avis à la Cour internationale de Justice. La CIJ a rendu cet avis, à la suite duquel l'Assemblée a lancé un appel au dialogue. De plus, cet appel est le résultat d'une initiative commune de la Serbie et de l'Union européenne.

Nous avons donc cherché à ce que soit réaffirmée la validité du système international tel que nous le connaissons. Nous sommes fiers que notre foi en ce processus ait donné des résultats. Nous avons toujours affirmé que nous étions prêts au dialogue. Toutefois, ce dialogue doit être encadré par des règles et engager la responsabilité des parties, et tel est précisément ce qu'a accompli le dernier vote de l'Assemblée générale sur cette question.

De nombreux acteurs ont participé à ce processus, et nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont contribué au débat sur le projet de résolution et qui ont affirmé comprendre la position de la Serbie. Notre problème a été la première épreuve rencontrée par les nouvelles institutions européennes issues du Traité de Lisbonne. Nous considérons d'ailleurs l'Union européenne comme notre destination naturelle et finale. L'engagement et la détermination des dirigeants de ces nouvelles institutions sont pour nous encourageants.

Nous devons être très clairs. La Serbie a toujours considéré que la tentative de sécession unilatérale constituait une violation des principes fondamentaux énoncés dans la Charte, l'Acte final d'Helsinki et la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Les États Membres de l'ONU, dans leur vaste majorité, n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Ils ont continué de s'en tenir à l'obligation que leur impose la Charte de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de mon pays. Au nom de la République de Serbie, je tiens une nouvelle fois à remercier sincèrement ces pays de leur appui et de leur solidarité.

La position de la Serbie reste inchangée. L'indépendance déclarée unilatéralement par le Kosovo ne sera reconnue ni explicitement ni implicitement par la Serbie. Cette position trouve son expression dans notre Constitution. Nous avons toujours affirmé que nous recherchions le dialogue, mais dans un cadre juridique reconnu universellement, celui fixé par l'ONU. C'est la raison pour laquelle nous avons insisté pour que l'Assemblée générale demande l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et qu'elle adopte ensuite une résolution sur l'avis de la Cour.

Je vais être très clair sur ce qu'a dit et ce que n'a pas dit la Cour. Dans son avis consultatif, la Cour a confirmé que le Kosovo restait sous administration intérimaire de l'ONU, et que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité ainsi que le Cadre

constitutionnel de l'autonomie provisoire mis en place par l'ONU au Kosovo demeureraient en vigueur et continueraient de s'appliquer. Cela signifie que cette partie de notre territoire reste soumise à un régime international prescrit par le Conseil de sécurité.

Le rôle central et prépondérant que joue le Conseil de sécurité pour parvenir au règlement global du problème au Kosovo demeure essentiel, et il confèrera légitimité au résultat. La Cour n'a par ailleurs pas entériné l'idée que la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo était *sui generis* – un cas unique. Elle n'a pas non plus reconnu le prétendu droit des Albanais de souche de la province à l'autodétermination.

La Cour a choisi d'examiner la formulation de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo et elle a estimé que le texte de la déclaration en lui-même ne constituait pas une violation du droit international. La Cour n'a donc pas entériné le droit de la province de s'émanciper de la Serbie, pas plus qu'elle n'a reconnu la proclamation selon laquelle le Kosovo est un État souverain.

L'avis rendu par la Cour est clair : la déclaration unilatérale d'indépendance a constitué simplement « une tentative de déterminer définitivement le statut du Kosovo » (A/64/881, avis consultatif, par. 114). La résolution de l'Assemblée générale relative à l'avis de la Cour a pris acte de la teneur de l'avis consultatif rendu. C'est dans ce cadre que nous sommes disposés à donner suite à la résolution de l'Assemblée générale et à entamer un dialogue.

Nous sommes aujourd'hui prêts à procéder à ce dialogue, et nous le ferons en toute bonne foi. Par conséquent, la Serbie demande à tous les États Membres de rester pleinement attachés à l'esprit de leur vote à l'Assemblée, vote par lequel ils ont préconisé un dialogue facilité par l'Union européenne.

Le dialogue suppose la confiance. Bientôt, les deux parties se parleront pour la première fois depuis de nombreuses années. Nous devons faire preuve de patience et mettre l'accent sur les questions qui permettront de renforcer la confiance dans les deux camps. Les problèmes à débattre seront nombreux et certains seront compliqués.

Tous les États Membres peuvent contribuer à établir un climat propice à la confiance. Nous entrons dans une phase où pour parvenir à des solutions originales il faudra de l'imagination politique, le

respect de nos institutions démocratiques et de grandes compétences. Je suis certain qu'il peut s'agir de la phase où toutes les parties laisseront derrière elles les analyses anachroniques et les ruses diplomatiques. Pour que règne un climat de confiance, nous devons avant tout nous faire confiance.

La Serbie estime que s'acharner à obtenir la reconnaissance de l'indépendance est futile et contraire à l'esprit dans lequel nous entrons à présent dans cette phase. Tous ceux qui voulaient faire connaître leur point de vue l'ont fait, et nous n'avons toujours pas de règlement incontestable. Je tiens à souligner qu'il est essentiel que les États Membres qui n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo s'en tiennent à leur position de non-reconnaissance tout au long du processus de dialogue. Ils contribueront ainsi de manière importante à ce que les tentatives unilatérales d'imposer une issue aux différends ethniques ou territoriaux ne soient pas légitimées, et empêcheront par là-même la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo de constituer un précédent dangereux et déstabilisateur.

Jusqu'à présent, le statut d'État n'a jamais été accordé sans le consentement de l'État dont il est fait sécession. Le règlement durable d'un problème de cette ampleur et de cette complexité n'a jamais été obtenu par la contrainte; il a toujours été nécessaire d'obtenir un consentement.

Il serait tout aussi dommageable de tenter de modifier les réalités sur le terrain alors que s'amorcent les pourparlers. Toute tentative visant à modifier ces réalités en ayant recours à la force mettrait immédiatement fin au processus de dialogue.

Je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée en tant que dirigeant convaincu que l'avenir repose sur la réconciliation. Notre Assemblée nationale a adopté une déclaration historique sur Srebrenica : le crime a été condamné et des excuses présentées. Ce genre d'initiative n'a guère de précédent et j'ai toutes les raisons d'être fier, car elle montre la maturité de la démocratie serbe.

J'espère que d'autres initiatives de ce genre dans l'ensemble de la région nous permettront de mettre en place une nouvelle région dans laquelle nous serons unis moralement, plutôt que divisés politiquement par notre histoire commune. Car tel est assurément le fondement de notre avenir.

L'histoire de l'Union européenne est mon guide. Elle devrait l'être pour l'ensemble de la région de l'Europe du Sud-Est. L'Union européenne est le fruit d'une histoire de reconstruction et de réconciliation. Cette histoire n'est pas terminée. L'Union doit faire face à ses propres défis et nous, dans la région, avons la responsabilité de suivre son exemple. Nous devons assimiler les valeurs et la culture de l'Europe contemporaine pour pouvoir intégrer l'Union.

Il s'agit d'un exercice délicat au cours duquel les espoirs doivent être soigneusement entretenus. L'UE est en train d'évoluer. Mais notre région aussi. Dans cette dynamique, nous devons supposer que l'Union européenne tiendra parole et que les habitants de la région connue aujourd'hui sous le nom des Balkans occidentaux deviendront tous citoyens de l'Union européenne. Ce serait une aberration géographique, historique et culturelle si tel n'était pas le cas. Cela dit, étant elle-même en train de changer, la région est particulièrement sensible aux signaux qu'elle reçoit de l'Union européenne. Nous espérons qu'à mesure que les nouvelles institutions de l'Union européenne seront mises en place, nous communiquerons de plus en plus clairement avec l'UE.

Il est vrai aussi que notre région est en train de changer. Dans une large mesure, ces changements sont positifs. Il faudrait reconnaître que de nouveaux niveaux de coopération ont été atteints à de nombreux égards dans notre région. L'histoire des Balkans occidentaux – qui ont été touchés par la crise financière – est une histoire marquée par de nombreux progrès réguliers, petits et grands. En fait, nos relations n'ont jamais été aussi bonnes. Mais la région doit également reconnaître qu'au fur et à mesure qu'elle se développe, ses réussites peuvent créer de nouveaux problèmes.

Il y a un domaine par conséquent sur lequel je tiens à m'exprimer avec une clarté qui risque d'être jugée peu diplomatique. La criminalité organisée est désormais une industrie mondiale. C'est le côté obscur de la mondialisation. Elle est présente dans les sociétés faibles. Elle est présente parmi les extrémistes politiques et religieux. Elle cherche à soudoyer et à corrompre les démocraties. Comme l'eau, elle suit la voie de la moindre résistance. Elle est mondiale et ses connexions sont mondialisées.

La criminalité organisée, je tiens à l'affirmer haut et fort, est présente dans les Balkans occidentaux. J'estime que c'est le défi le plus important pour mon

pays et pour l'ensemble de la région. Elle a toujours été présente et jouit d'une solide assise à cause des guerres qui ont eu lieu dans notre région. Mais je crains qu'elle ne renforce ses capacités – grâce à la mondialisation de la criminalité et de l'accès à la technologie – à un rythme beaucoup plus rapide. Les criminels concernés amènent drogues, armes, traite des êtres humains et corruption dans nos sociétés. Ce faisant, ils se servent de notre région pour gagner toute l'Europe. Je crains que notre région ne soit engagée dans une course contre la montre. Le choix est net : soit l'Europe du Sud-Est servira de passerelle utile entre l'Europe et des zones essentielles à l'est; soit elle servira de tremplin pour la criminalité organisée qui essaie de s'installer en Europe.

Nous avons une responsabilité commune en tant que dirigeants de notre région, celle d'éradiquer ce fléau dans nos sociétés, et la Serbie n'épargnera aucun effort pour éliminer cette menace. C'est une responsabilité que nous avons envers tous nos voisins. C'est pour cette raison que les réunions et les consultations sur cette question se multiplient au sein de la région.

Mais je tiens à affirmer aujourd'hui que ce problème ne pourra pas être réglé par des efforts tactiques et ponctuels. Il s'agit d'un problème stratégique qui touche l'ensemble de l'Europe. Je demande donc à tous de rester attentifs à cette nouvelle génération de menace.

Dans notre région, nous nous devons de créer une alliance stratégique contre le crime organisé. Nous espérons que tous les États des Balkans occidentaux feront de la lutte contre ce fléau une priorité. Nous le devons à nos citoyens, à nos voisins de l'Union européenne et aux générations futures.

La Serbie, tout au long de son histoire, a pris part à des mouvements mondiaux. C'est la raison pour laquelle nous sommes absolument déterminés à devenir membre de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle nous appuyons le système des Nations Unies. C'est également la raison pour laquelle nous essayons à présent de renouer les nombreux liens que nous avons établis par le passé en tant que membre du Mouvement des pays non alignés.

Mon pays est le plus grand État successeur d'un membre fondateur du Mouvement. C'est dans la capitale de la Serbie, Belgrade, que le premier sommet du Mouvement des pays non alignés a eu lieu en 1961. Je suis fier que l'un des événements clefs marquant le

cinquantième anniversaire du Mouvement ait lieu à Belgrade en septembre prochain.

Dans le cadre de notre attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement, nous renforçons nombre de nos engagements et de nos actions dans l'ensemble du monde par l'intermédiaire du Mouvement. Nous fournirons une assistance aux pays qui le souhaitent et nous espérons renforcer davantage notre coopération. J'espère que cela montre clairement que mon gouvernement croit en un engagement mondial actif qui contribue à la fois à la solidarité mondiale et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Désiré Delano Bouterse, Président de la République du Suriname

Le Président par intérim (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Suriname.

M. Désiré Delano Bouterse, Président de la République du Suriname, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Désiré Delano Bouterse, Président de la République du Suriname, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bouterse (parle en anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple surinamais, je saisis d'abord cette occasion pour féliciter M. Joseph Deiss de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Je me réjouis de voir la Suisse, l'un des membres les plus récents de cette organisation, occuper cette haute fonction, notamment au regard de la longue et constructive tradition de neutralité de ce pays et de son respect de l'ordre international. Je suis convaincu que l'expérience diplomatique de M. Deiss et la profonde connaissance des questions internationales qu'on lui connaît lui permettront de s'acquitter avec succès des

importantes responsabilités qui lui incombent. Le Suriname, l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée pour la présente session, l'assure de tout son appui dans la mise en œuvre de son programme de travail pour la présente session.

Je souhaite également exprimer notre satisfaction à M. Ali Abdussalam Treki pour les efforts qu'il a déployés sans relâche à la tête des travaux de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session.

Je rends en outre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'impulsion qu'il a apportée et la direction qu'il a donnée à cette organisation au cours des dernières années de crise et de turbulence.

C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée en tant que dirigeant investi depuis peu par le peuple surinamais du mandat de développer durablement notre société et notre économie, par notre propre action et avec l'appui de tous les pays amis.

Il y a 27 ans, j'ai eu l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée. À cette occasion, j'avais alors déclaré :

« nous sommes déçus de voir qu'en dépit de la présence de notre organisation sur la scène internationale depuis près de quarante ans, ses nobles objectifs tendant à créer un ordre international fondé sur le respect du droit international et le règlement pacifique des différends nous semblent toujours aussi difficiles à atteindre ». (A/38/PV.28)

Aujourd'hui, nous pouvons constater que les choses n'ont pas fondamentalement changé.

Le défi que nous devons relever consiste à trouver le bon équilibre entre la pleine reconnaissance de la souveraineté de chaque État Membre de l'ONU et la nécessité apparente d'une gouvernance globale sur les questions internationales qui mettent en danger la survie même de notre planète et de ses habitants. Nous n'y sommes pas encore. Pour le Suriname, il est devenu évident que cet équilibre ne pourra être obtenu que lorsque les protagonistes de la scène internationale s'abstiendront de recourir à la force militaire et/ou à la contrainte économique. Nous voyons même des États enfreindre leur propre système juridique en vue d'imposer leur volonté politique à un autre pays.

Sans sortir de la région des Caraïbes, la République du Suriname est profondément préoccupé

par le maintien, depuis près d'un demi-siècle, de l'embargo économique, commercial et financier imposé contre Cuba, dans le but de faire dévier ce pays de la voie politique, économique et sociale qu'il s'est choisie. Ces mesures coercitives provoquent inutilement des conditions de vie difficiles, avec à la clef des conséquences graves sur le développement et le bien-être légitimes du peuple cubain. Le Suriname se joint par conséquent aux États Membres qui, depuis 1992, continuent d'appeler, en vain, à la levée de l'embargo imposé de manière unilatérale contre Cuba. Comme c'est le cas à l'échelle nationale, la communauté internationale ne prospérera que lorsque toutes les valeurs protégées par l'état de droit seront appliquées en toute égalité, quelle que soit l'asymétrie qui caractérise les relations internationales.

Notre pays se trouve à un tournant de son histoire. L'électorat a confié à ses dirigeants la mission de mettre en place une société dans laquelle chacun participe et partage ce que le pays a à offrir, pour faire face à ses besoins matériels fondamentaux, une société dans laquelle règne la solidarité. Nous ambitionnons de créer une société de justice dans laquelle les individus puissent s'épanouir et développer tout leur potentiel et devenir des exemples sur le plan international et des chefs de file dans les domaines dans lesquels excelle notre société. Personne ne sera laissé de côté dans l'édification de la nation. Mon gouvernement promet non pas de gaspiller mais, au contraire, de protéger notre patrimoine et nos biens pour les générations futures et pour le monde. De plus, nous saisirons toutes les occasions possibles pour créer encore plus de richesses nationales.

Nous accorderons une attention particulière aux catégories qui, par le passé, ont connu des possibilités de développement limitées. Je veux parler de nos peuples autochtones et de nos concitoyens vivant au sein de communautés tribales. Nous entendons rompre progressivement le cercle vicieux de leur isolement et améliorer considérablement leur qualité de vie.

À voir les nombreux obstacles qui nous attendent au plan national, il est clair que notre tâche ne sera pas aisée. Dans presque tous les secteurs de l'économie et de la société, nous avons pâti d'une négligence considérable et la croissance nationale a ralenti, puis stagné, pour enfin régresser. En conséquence, de nombreux pans de notre société ont aujourd'hui totalement perdu espoir. Nous avons donc besoin d'une nouvelle approche visionnaire qui puisse apporter à notre peuple ce qu'il mérite comme propriétaire

collectif d'une nation jouissant naturellement de tant de richesses.

Toutefois, il nous faut surmonter deux obstacles considérables qui, depuis la décolonisation, reviennent hanter et empoisonner notre destinée nationale.

Premièrement, nous devons nous débarrasser de tous les vestiges encore existants de l'État policier colonial, qui entravent l'instauration d'un État libre, démocratique et constitutionnel fondé sur les piliers d'un système judiciaire indépendant, d'un gouvernement non corrompu, d'un parlement agissant dans l'intérêt du peuple et d'une presse libre et indépendante faisant preuve d'intégrité dans la diffusion des informations.

Un autre défi de taille auquel nous sommes confrontés est la transformation de notre société, le passage d'une économie, qui n'était rien d'autre qu'une source de profit pour des groupes d'intérêts étrangers, à une économie bâtie et fondée sur une saine indépendance. Le Suriname a besoin d'une nouvelle approche économique nationale, conçue par les Surinamiens et pour les Surinamiens.

Nous sommes conscients de notre appartenance à la communauté mondiale qui, grâce à la technologie, devient petit à petit un village planétaire, favorisant l'établissement de relations, aussi bien négatives que positives. Malgré toutes les ressources et connaissances dont nous disposons, nous devons toujours faire face à un défi qui semble insurmontable : débarrasser le monde de l'extrême pauvreté, assurer une éducation adéquate à nos enfants, enrayer la progression des maladies infectieuses et d'autres maladies et prendre des décisions responsables pour préserver l'environnement. Force est de reconnaître que, compte tenu de l'interdépendance actuelle, nombre de problèmes dépassent les frontières nationales et que la capacité des pays, notamment des pays en développement, à faire des progrès dans la réalisation des objectifs de développement internationaux ne dépend pas simplement des choix politiques nationaux. À cet égard, un environnement international favorable revêt une importance accrue.

Les changements climatiques représentent une menace mondiale qui aura des conséquences extrêmement néfastes pour les pays en développement. Le Suriname, avec ses côtes à basse altitude, fait partie des 10 pays qui seront le plus touchés par la montée du niveau des mers. C'est une situation paradoxale, car bien que nous ne soyons pas responsables des niveaux

excessifs des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, nous sommes sur le point d'en être l'une des principales victimes.

D'après le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la perte de la biodiversité mondiale est élevée, si élevée même que 2010 a été proclamée Année internationale de la biodiversité par l'ONU, afin d'attirer l'attention sur ce problème mondial. À cet égard, le Suriname pourrait servir d'exemple au monde, étant donné que ses lois destinées à sauver les forêts et la biodiversité remontent au milieu du siècle dernier. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer ici que le Suriname est appelé à juste titre le pays le plus vert de la planète, en raison de sa couverture forestière, qui est de 90 %.

Cela dit, il est paradoxal que l'on néglige un pays comme le Suriname, qui a un bilan aussi positif en matière d'environnement, et que les efforts mondiaux se concentrent sur des pays qui utilisent leurs ressources d'une façon qui ne peut pas durer, ce qui risque d'être mal interprété dans le monde. Nous sommes d'avis que nous devrions nous attaquer à ce problème de front, en commençant dans nos propres pays pour passer ensuite à nos voisins immédiats, et de là dans la sous-région de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, créant ainsi une force importante au sein de l'instance mondiale chargée de traiter des effets néfastes des changements climatiques.

Il semble que la communauté internationale n'attache pas beaucoup d'importance aux forêts et à la richesse de la biodiversité du Suriname, étant donné qu'il n'existe pas de structures qui puissent mettre en place des mesures d'incitation à la poursuite des efforts pour avancer sur la voie de la viabilité. Malgré cela, nous nous engageons à faire des choix de développement qui respecteront l'équilibre qui doit exister entre la nature et le développement.

Plusieurs réunions de haut niveau ont été organisées pour traiter des questions d'intérêt commun, comme la lutte contre le VIH/sida, les effets néfastes des changements climatiques, la prolifération des armes, les incidences des crises économique et financière mondiales, ainsi que la criminalité transnationale organisée et les problèmes connexes.

Il convient en ce moment d'attirer particulièrement l'attention sur le problème des maladies non transmissibles, qui nous préoccupe tous vivement. L'initiative des dirigeants de la Communauté des Caraïbes, qui a été entérinée par la suite par le

Commonwealth, tendant à organiser en 2011 une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour examiner la question de l'incidence et de la prévalence croissantes des maladies non transmissibles est très importante. Elle met en lumière la nécessité toujours plus impérieuse pour la communauté internationale d'unir ses forces pour s'attaquer à cet obstacle mondial au développement.

Même si actuellement les maladies non transmissibles ne font pas partie des indicateurs d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il ne fait aucun doute qu'elles ont un impact négatif sur ces objectifs. Nous ne pouvons plus ignorer cette crise sanitaire qui se profile à l'horizon, qui touche de façon disproportionnée les plus pauvres, les enfonçant davantage dans la pauvreté et le dénuement. Par conséquent, le programme mondial de développement doit prévoir des mesures destinées à résoudre ce problème, si nous voulons vraiment accélérer les efforts en vue de la réalisation des OMD d'ici à 2015.

Nous sommes conscients du fait que de la pauvreté et de graves souffrances humaines résultent des catastrophes naturelles. Nous partageons la douleur des peuples d'Haïti, du Pakistan, de la Chine, du Chili et de tous les autres pays où des phénomènes climatiques extrêmes ont fait d'énormes ravages. Le Suriname estime que toutes les nations devraient contribuer efficacement et adéquatement à alléger les grandes souffrances des citoyens du monde entier. Ces peuples méritent plus que des expressions de sympathie; ils méritent de voir que nous tenons les promesses que nous leur avons faites.

Pour terminer, nous voudrions vous faire part de nos réflexions sur les causes structurelles de la pauvreté et leurs effets néfastes sur les sociétés. Mon gouvernement estime que l'éducation relative aux capacités de survie et à la production est le seul moyen d'éliminer véritablement la pauvreté. Donner de l'argent aux pauvres pour avoir bonne conscience est du gaspillage pur et simple. Nous devons par conséquent nous demander si nous devrions continuer à utiliser l'expression « lutte contre la pauvreté » ou plutôt commencer à parler de la recherche de la richesse. C'est pourquoi le slogan de mon pays dans notre lingua franca est : « Broko a pina, tek yu gudu », ce qui signifie « Libère-toi de la pauvreté en recherchant la richesse ».

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Suriname de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Désiré Delano Bouterse, Président de la République du Suriname, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Malam Bacai Sanhá, Président de la République de Guinée-Bissau

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée-Bissau.

M. Malam Bacai Sanhá, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Malam Bacai Sanhá, Président de la République de Guinée-Bissau, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sanhá (*parle en portugais; texte en anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Joseph Deiss de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée. Je suis convaincu que nos travaux seront couronnés de succès grâce à sa compétence et son expérience bien établies.

J'exprime ma reconnaissance à l'ancien Président, M. Ali Treki, pour la sagesse avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session.

J'adresse également mes compliments au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi qu'à tout le personnel de l'ONU, les femmes et les hommes qui s'emploient, en notre nom et au nom des nations et des peuples du monde, à préserver aux quatre coins de la planète la dignité humaine, qui reflète les valeurs de paix et de sécurité, ce qui aboutit à l'établissement de relations amicales entre les nations et à la coopération internationale. Je tiens à exprimer à tous notre respect et notre admiration pour leur courage et leur altruisme.

De même, je félicite l'Assemblée d'avoir récemment adopté la résolution 65/1 sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 10 ans après leur adoption. Ce texte important créera

certainement un nouveau climat propice à la réalisation des huit objectifs d'ici à 2015.

Les compliments que j'adresse à tous ceux qui sont présents dans cette salle émanent aussi des citoyens de mon pays, qui a fêté hier, 24 septembre, son trente-septième anniversaire en tant qu'État souverain et indépendant. Notre pays a subi plusieurs transformations, mais nous devons reconnaître que nous sommes loin d'avoir répondu aux aspirations légitimes de notre peuple au progrès social et économique. Ce progrès se traduirait par une meilleure qualité de vie et un plus grand bien-être pour notre peuple combattant, au nom duquel Amílcar Cabral a prononcé de cette tribune, il y a plus de 40 ans, une déclaration historique sur la lutte contre la domination coloniale.

Ainsi, alors que les peuples du monde se réunissent à la présente session pour évaluer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et définir de nouvelles stratégies en vue de les atteindre d'ici à 2015, la Guinée-Bissau cherche toujours à mettre en place les facteurs fondamentaux indispensables à la réalisation des objectifs justes que chacun mérite : la stabilité, la paix et la sécurité.

Il y a moins d'un an, nous avons connu des événements tragiques qui ont eu des répercussions importantes sur l'image de la Guinée-Bissau à l'intérieur du pays et à l'étranger et ont conduit à des élections présidentielles anticipées, à la suite desquelles j'ai commencé à prendre en main le destin de mon pays, il y a exactement un an et sept jours. Les actes odieux que je viens d'évoquer ont été unanimement condamnés. La communauté internationale a aidé le pays à préparer et organiser des élections, qui ont été finalement jugées libres, justes et transparentes, ainsi qu'à consolider la paix et la sécurité intérieure, grâce notamment à des réformes de l'administration publique, des secteurs de la défense et de la sécurité et du pouvoir judiciaire, avec un appui au budget de l'État.

On a noté une tendance positive s'agissant de l'image qui était donnée du pays et des mesures prises pour faire face aux nouveaux défis : la promotion d'un dialogue interne et institutionnel; la mobilisation des partenaires de développement; l'organisation d'une réunion de haut niveau à New York; et la préparation d'une table ronde des donateurs qui devrait se tenir avant la fin de l'année pour débattre du développement de la Guinée-Bissau.

Malheureusement, cette tendance a été occultée par l'incident qui s'est produit le 1^{er} avril de cette année, et qu'il fallait bien sûr condamner. La façon dont cet incident et ses conséquences ont été gérés n'a pas été comprise par tous les partenaires de la Guinée-Bissau, bien que l'autorité de l'État ait été préservée grâce à une harmonisation des relations aux niveaux local, bilatéral, régional et international. Dans cette enceinte mondiale, je voudrais lancer un appel à tous nos partenaires pour qu'ils fassent preuve du même esprit d'amitié, de solidarité, d'assistance et de coopération avec notre peuple et ses institutions démocratiquement élues, car c'est maintenant, dans les circonstances actuelles, que notre pays a le plus besoin de cet appui.

La réforme que nous voulons mener dans les secteurs de la défense et de la sécurité, pour laquelle nous avons sollicité une assistance internationale, est devenue une question extrêmement urgente et sensible. Cette réforme concerne principalement les hommes et les femmes qui ont sacrifié leur jeunesse et leur éducation il y a 40 ans – en d'autres termes leur avenir – pour notre libération nationale : les mêmes forces armées qui ont été alors si applaudies et admirées pour la détermination et le courage dont elles avaient fait preuve afin que les peuples de Guinée et du Cap-Vert puissent jouir de la liberté et de l'indépendance, ainsi que pour leur intervention dans d'autres théâtres de guerre, suite à leur vocation internationale. Une structure appropriée permettant de répondre à leurs besoins essentiels fait actuellement défaut, ce qui leur fait perdre peu à peu la dignité acquise, et fait peser une menace sur la paix, la stabilité et le bien-être de notre peuple.

Il faut également se rappeler que la Guinée-Bissau est une plate-forme insulaire composée de plus de 80 îles et récifs où eaux et vents favorables confluent, créant ainsi un microclimat idéal pour une grande partie de la faune mondiale, ce qui pourrait et devrait en faire un véritable paradis. Or du fait de l'incapacité assumée des autorités d'exercer un contrôle effectif, le pays risque de se transformer en sanctuaire pour les malfaiteurs, qui usent et abusent de l'espace et des populations du pays, provoquant une situation regrettable, ternissant sa réputation et compromettant éventuellement le bon fonctionnement des institutions publiques.

Cette réalité peut paraître inquiétante et répréhensible à l'Assemblée; mais elle est tragique pour notre population et parfaitement étrangère à ses

mœurs. Il faut donc mettre en place une action de lutte coordonnée à l'échelle régionale et mondiale, afin d'utiliser toutes les synergies qui peuvent être mobilisées.

Toutefois, devant ce concert des nations dont nous sommes fiers de faire partie intégrante, nous voulons faire plus que nous lamenter dans l'attente qu'on formule une réponse proportionnée aux problèmes auxquels nous faisons face, mais aussi à la hauteur des capacités dont l'humanité a déjà fait preuve : nous apportons également notre propre contribution de peuple confiant en son sort, mobilisé et résolu, fier de son passé et déterminé à mettre un terme à la situation actuelle. Nous garantissons une participation plurielle à un dialogue interne approfondi, dont nous venons juste de jeter les fondements, en collaboration avec le Parlement guinéen. Cette initiative, qui vise à consolider la paix et le développement, sera couronnée par une conférence sur la réconciliation nationale dans le but de rétablir la promesse d'un engagement positif et durable.

En dépit de la gravité de la situation actuelle, dont nous assumons l'entière responsabilité, nous n'avons jamais confondu nos problèmes internes avec ceux de nos amis et nous tirons une grande fierté de la stabilité de nos relations avec nos voisins. De même, nous sommes fiers de l'esprit pacifiste de notre peuple, qui n'a jamais fait grief aux autres de ses problèmes et n'a jamais fait preuve d'animosité envers les milliers de citoyens du monde qui ont choisi et choisissent encore de s'installer dans notre pays.

Pendant la période d'instabilité, nous avons néanmoins réussi à conserver environ 15 % de notre territoire en zone protégée ou en réserve naturelle, comme cela a été souligné, en particulier, par certaines organisations internationales telles que l'UNESCO, l'Union internationale pour la conservation de la nature et d'autres organisations. C'est là une contribution de premier plan dans le sens du maintien de l'équilibre biologique et écologique appelé de ses vœux par la communauté internationale, en cette Année internationale de la biodiversité, dans le cadre des graves changements climatiques que nous subissons tous.

Nous en appelons donc d'urgence à la solidarité et au soutien des États Membres vis-à-vis de notre peuple. Nous savons tout particulièrement gré à notre organisation régionale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), que

préside le Nigéria, de l'attention qu'elle nous a accordée, sous la forme non seulement de ses initiatives en faveur de la stabilisation, mais également d'un appui concret aux programmes de l'État. Nous remercions également la Communauté des pays de langue portugaise pour le suivi et l'attention qu'elle nous a réservés, et qui révèlent un esprit de détermination aux niveaux bilatéral et multilatéral, illustré par ailleurs par le rétablissement d'un climat de confiance propice à la paix, à la stabilité et au développement.

Nous saluons, dans le même cadre, la contribution qu'ont apportée le Portugal et le Brésil, encore une fois aux niveaux aussi bien bilatéral que multilatéral, en permettant que le monde continue de s'intéresser à la Guinée-Bissau et soit prêt à lui donner une nouvelle chance. Ceci vaut également pour plusieurs autres pays et institutions qui entretiennent avec nous une relation fondée sur le partenariat et la coopération. Je songe ici plus particulièrement au Sénégal, à la Libye, à la Chine, à Cuba, aux États-Unis, à la France, à l'Algérie, au Maroc et à l'Afrique du Sud, entre autres, ainsi qu'à la CEDEAO, à l'Union africaine et à l'Union européenne, sans parler de l'Organisation des Nations Unies elle-même, par le biais du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Le climat sociopolitique national instable que je viens de décrire n'est pas sans influencer négativement sur la gestion des finances publiques de mon pays, malgré les efforts importants et largement reconnus du pouvoir exécutif. Cela signifie que notre situation financière est très difficile, même s'il y a eu une légère reprise de la croissance, avec une remontée du taux de 2,7 % en 2007 à 3,5 % en 2008.

L'impact direct de la crise internationale de 2009 sur mon pays a été limité puisqu'il a enregistré un taux de croissance de 3 % grâce à une bonne campagne agricole. À cause de la hausse des cours internationaux des produits de base en 2008, l'inflation s'est accélérée pour atteindre une moyenne annuelle de 10,4 %, même si elle a baissé en 2009. Les bons résultats obtenus en 2008-2009 au niveau des exportations de noix de cajou, qui représentent 90 % de nos exportations, a permis une amélioration de notre balance des paiements, donations comprises.

Néanmoins, le fardeau de la dette extérieure demeure insoutenable. À la fin de 2009, la dette représentait 126 % du produit intérieur brut corrigé et

640 % des exportations de biens et services. Notre incapacité d'atteindre le point d'achèvement fixé dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a causé une accumulation de retards pour ce qui est du paiement de la dette extérieure.

En 2008, le Gouvernement a décidé de mettre en place, avec le Fonds monétaire international (FMI), un programme destiné aux pays sortant d'un conflit, programme qui a ensuite été prolongé jusqu'en 2009 et qui a été considéré comme satisfaisant, dans l'ensemble, par les missions d'évaluation successives du FMI. C'est la raison pour laquelle, le 7 mai dernier, le Conseil d'administration du FMI a donné son aval à un accord de trois ans avec mon pays qui lui accorde une ligne de crédit pour la période 2010-2012.

L'administration publique de la Guinée-Bissau a reçu une évaluation très positive du FMI et de la Banque mondiale, suite aux efforts extraordinaires déployés pour réaliser les objectifs du programme visant à assainir les finances publiques et à régulariser les dépenses importantes. Il est donc capital que les partenaires ne montrent pas la moindre hésitation de nature à mettre en péril la réalisation des conditions à remplir relativement au point de décision de l'Initiative PPTE.

Nous atteignons bientôt la fin de la première décennie du millénaire, qui a été considérée comme la décennie de la mondialisation et de la promotion d'une paix durable, la décennie qui devait amener un nouvel ordre international. Nous ne pouvons plus revenir en arrière, pas plus que nous ne pouvons montrer de faiblesse face au pari que nous avons fait de nous attaquer aux problèmes de la migration, de la traite des êtres humains et du trafic d'organes, entre autres, et de leur trouver des réponses moralement acceptables.

Nous soutenons les efforts déployés pour régler les conflits au Moyen-Orient, par le biais de la coexistence d'un État palestinien avec l'État d'Israël. Nous sommes devenus membres notamment de l'Alliance des civilisations et de la Communauté des démocraties parce que nous sommes attachés aux règles de la coexistence pacifique entre différentes ethnies et religions et à la promotion des droits de l'homme.

Nous appuyons les efforts mondiaux consacrés à la reconstruction d'Haïti et suivons aussi avec une grande attention le processus qui aboutira à la restructuration du Conseil de sécurité. Nous espérons que cela se traduira par une représentation plus

équitable du monde et contribuera à la progression du continent africain vers la paix, la démocratie et le développement.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Malam Bacai Sanhá, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne.

M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmed (*parle en arabe*) : À l'occasion du débat général de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, je félicite le nouveau Président de l'Assemblée, M. Joseph Deiss, dont les compétences politiques et la direction avisée sont notoires. Je voudrais également remercier son prédécesseur, M. Ali Abdussalam Treki, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, pour la compétence avec laquelle il a dirigé nos travaux. Je nourris l'espoir que cette session sera un succès et aboutira à des recommandations et des résolutions qui serviront l'humanité et le monde entier.

Je remercie en outre le Secrétaire général pour l'intérêt sincère et l'engagement qu'il manifeste face aux problèmes critiques auxquels le monde est confronté, et envers la Somalie en particulier.

Tous les ans, les dirigeants du monde et leurs représentants se réunissent à l'occasion de l'Assemblée

générale afin, d'une part, de mettre en lumière les accomplissements et les événements positifs et louables et, de l'autre, d'identifier les obstacles communs, les problèmes émergents et leurs causes, d'en discuter et de rechercher des solutions appropriées.

Cette réunion se tient à un moment critique, alors que notre monde contemporain doit faire face à une série de défis – crises économiques, catastrophes naturelles et guerres sanglantes – qui menacent la paix et la stabilité internationales. De plus, nous sommes confrontés à d'autres problèmes internationaux qui exigent des solutions rapides et un travail assidu de la part de l'Assemblée générale afin d'élaborer des stratégies permettant d'éviter qu'ils se reproduisent.

Malgré les grandes avancées technologiques et scientifiques du monde contemporain, nous sommes également confrontés aux nombreux défis qui résultent du changement climatique, du réchauffement de la planète et de leurs effets, parmi lesquels on peut citer inondations catastrophiques, sécheresse, incendies de forêt, glissements de terrain, désertification, séismes, tempêtes de neige – entre autres. Des problèmes environnementaux de ce type sont survenus récemment dans de nombreux pays comme, par exemple, au Pakistan et en Chine, frappés par de violentes inondations, ou en Russie, où des incendies ont détruit les forêts. Nous ressentons une grande compassion pour les nations touchées par ces catastrophes naturelles et nous devons coopérer avec elles et leur apporter l'assistance dont elles ont besoin, tout en exprimant notre peine et nos condoléances face à leur souffrance.

Il y a quelques siècles, les peuples du monde ont subi l'horreur de l'esclavagisme colonial, de l'injustice et de cultures d'oppression où les puissants exploitaient les faibles, ainsi que des guerres atroces dans lesquelles rien n'était épargné. C'est grâce à la volonté collective des nations victorieuses à travers le monde que notre noble institution a été créée en 1945, afin de garantir une paix et une sécurité durables, de protéger les droits de l'homme, la souveraineté des nations et les droits des peuples à l'autodétermination, et de préserver la justice, la liberté de pensée et la liberté d'expression.

Cependant, 65 ans après sa mise en place, nous devons nous poser la question de savoir si le monde est plus sûr et si la paix règne davantage entre les nations. L'humanité a-t-elle concrétisé son aspiration à une vie meilleure, au développement et à une prospérité

durable? Manifestement, la réponse est non. Des guerres destructrices sont menées à travers le monde, provoquant les souffrances de millions de personnes, et nous sommes confrontés aux horreurs du terrorisme mondial, notamment dans le monde en développement.

Maillon faible de ce scénario, la Somalie souffre des pires manifestations du terrorisme international commises entre autres par Al-Shabab et Al-Qaida, ainsi que par les éléments criminels étrangers qui les soutiennent. Al-Qaida a revendiqué les terribles actes perpétrés à Mogadiscio le 3 décembre 2009, lors de la cérémonie de remise des diplômes à l'Université Benadir, attentat qui a coûté la vie à de nombreux médecins, dont le pays a pourtant cruellement besoin. Des professeurs, des ministres, des familles et d'autres invités sont également morts lors de cette cérémonie.

D'autres actes odieux ont été commis, notamment l'attentat contre l'hôtel Muna, siège de l'Union africaine à Mogadiscio, et l'explosion à Kampala (Ouganda) qui a tué plus de 70 innocents venus voir un match de la coupe du Monde de football qui se déroulait en Afrique du Sud.

Les massacres commis par les terroristes d'Al-Shabab et d'Al-Qaida sont si atroces qu'ils soulèvent le cœur de toute personne douée de conscience. Ce mouvement se livre chaque jour à des actes similaires, à Mogadiscio et dans d'autres villes somaliennes, dans des espaces publics comme dans des lieux de culte, tuant des civils somaliens, leur coupant les membres, les mains et les oreilles, ou leur tranchant la gorge. Il a également perpétré d'indicibles crimes contre l'humanité, décapitant certaines victimes pour déposer leur tête ailleurs, violant, pillant et causant d'énormes dégâts matériels.

Ce mouvement ne croit pas à la Somalie en tant que nation. Il ne soutient pas la création d'un gouvernement national en Somalie. Il cherche plutôt à faire de la corne de l'Afrique une plaque tournante du terrorisme, gérée par ses partenaires d'Al-Qaida, dans l'optique de semer la terreur dans toute la région, et dans le monde entier.

Outre le terrorisme sur terre, il existe une autre forme de terrorisme, la piraterie, qui est perpétrée en mer Rouge et dans l'océan Indien par des pirates soutenus par des mouvements extrémistes et menace la navigation et le commerce maritime. Le terrorisme en mer n'est pas moins dangereux que celui pratiqué par les mouvements terroristes sur terre. Nombre d'États Membres de l'ONU ont vu leurs bâtiments pris

en otage par des pirates qui s'attaquent à des navires marchands ou destinés au transport de passagers, exercent un chantage et exigent des millions de dollars de rançon. En dépit de la présence de navires de guerre dans les eaux de l'océan Indien, le monde demeure incapable de faire taire cette menace permanente et d'éliminer ses causes profondes.

Il existe un lien étroit entre ces pirates et les mouvements extrémistes armés en Somalie. La situation peut dégénérer à tout moment et les navires sont alors sabordés et leurs équipages tués sans qu'aucune rançon ne soit demandée. Le règlement de ce problème est étroitement lié à celui de la question somalienne qui dure depuis trop longtemps et devient de plus en plus complexe, car les causes profondes se trouvent sur terre et non en mer, et toute solution partielle qui ne traiterait pas de la question somalienne dans son ensemble ne saurait aboutir, quelle que soit la puissance ou l'efficacité de la riposte.

Le Président assume de nouveau la présidence.

À cet égard, je tiens à appeler l'attention sur une question encore plus dangereuse que la piraterie pour le peuple somalien à court et à long terme. Il s'agit de la pêche illicite dans les eaux territoriales somaliennes et du rejet de substances toxiques le long des côtes somaliennes, avec tout ce que cela suppose comme risques graves pour la santé des Somaliens et comme impact sur l'environnement. Nous constatons déjà l'apparition de symptômes et de maladies encore inconnus jusque-là en Somalie.

L'une des fonctions de l'Assemblée générale est de s'occuper des foyers de tension dans le monde qui menacent la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons donc les dirigeants du monde à faire front commun et à combattre le terrorisme international, notamment Al-Qaida et Al-Shabab, ainsi que les milieux du crime organisé. Nous devons éliminer ces fléaux avant qu'ils ne prennent plus d'ampleur, en gardant à l'esprit que toute lenteur dans l'action et toute compromission ne feront que renforcer le terrorisme et le perpétuer. Nous devons également trouver des solutions aux problèmes politiques, économiques et sociaux, terreau fertile du terrorisme, aux niveaux local, régional et international.

Après des années de conflit et de différend, les parties somaliennes se sont rencontrées à Djibouti et ont conclu un accord, approuvé par la communauté internationale et qui a permis la formation d'un gouvernement largement ouvert dans lequel sont

représentées toutes les parties au conflit ayant participé à la Conférence de paix de Djibouti. Ce gouvernement a hérité d'une lourde charge et de nombreux problèmes et obstacles, mais il a néanmoins réussi à s'acquitter de ses responsabilités. Il continue de mener une lutte acharnée contre ces éléments hostiles que sont Al-Qaida, et les mouvements affiliés d'Al-Shabab et Hizbul Islam.

Il convient de noter que le Gouvernement fédéral de transition somalien, bien qu'en place depuis seulement deux ans, a réussi à résister aux coups de l'ennemi et à les repousser. Il est également parvenu à se réconcilier et à signer plusieurs accords avec certains des membres d'Hizbul Islam et d'Ahlu Sunna. Il a ainsi atteint certains des objectifs qu'il s'était fixés et, depuis le dernier remaniement ministériel, inclut désormais des membres d'Ahlu Sunnah Wal Jama'a, auxquels ont été confiés des postes ministériels clefs. Nous voudrions affirmer en ce lieu, depuis cette tribune, que la réconciliation nationale convenue à Djibouti demeure pour nous un choix stratégique et nous continuons de tendre la main à tous ceux qui aspirent à la paix et à la sécurité en Somalie.

En outre, le Gouvernement a élaboré un plan stratégique touchant aux domaines politique et social et au secteur de la sécurité qui prévoyait, premièrement, d'établir un budget pour 2010 couvrant tous les domaines économique, politique, social et administratif ainsi que la reconstruction; deuxièmement, de remettre en état les ministères, les institutions gouvernementales et les structures économiques, comme la Banque centrale, et d'encourager une économie de marché; troisièmement, d'acheminer l'aide alimentaire et humanitaire aux nécessiteux et aux personnes qui ont fui le conflit ou les catastrophes naturelles, telles les inondations provoquées par la crue des rivières, la sécheresse et la désertification. Il a été particulièrement difficile de mettre ce plan en œuvre du fait du refus d'Al-Shabab d'autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones qu'il contrôle. Ce mouvement a aussi empêché les organisations humanitaires de distribuer la nourriture, s'est approprié leurs biens et a détourné des cargaisons d'aide destinées aux populations dans le besoin.

Le plan a aussi pour objectif de donner la possibilité et les moyens aux jeunes de prendre en charge la conduite des affaires et de recevoir une formation les préparant à la gestion des institutions gouvernementales; et de renforcer les compétences des fonctionnaires et de leur inculquer le sens du sacrifice,

de l'abnégation et de la transparence dans la gestion administrative. Il prévoit également de mettre en place les institutions de sécurité et de former les officiers et agents de police et de la sûreté nationale chargés de protéger les populations et de garantir l'indépendance et l'intégrité territoriales. Dans le cadre de ce plan, une constitution qui servira de Loi fondamentale consacrant la démocratie et les libertés fondamentales des citoyens sera préparée et soumise à référendum avant son entrée en vigueur le plus rapidement possible. Le plan prévoit de plus de redynamiser les institutions judiciaires et d'assurer la formation des magistrats et de leurs assistants, de restaurer les édifices en ruines et de mettre en place les instances d'appui comme les commissariats, les tribunaux pénaux et l'administration pénitentiaire. Il entend aussi créer les conditions propices au dialogue, à la réconciliation, aux négociations de paix et à la cessation de la violence qui sévit en Somalie depuis plus de 20 ans, afin que nous puissions œuvrer collectivement au retour de la sécurité et de la paix en Somalie. Enfin, le plan demande qu'il soit mis fin aux querelles internes qui éclatent occasionnellement entre les institutions nationales.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des points importants de la stratégie du Gouvernement somalien, dont la mise en œuvre se heurte essentiellement à l'insuffisance des moyens et des ressources financières du Gouvernement ainsi qu'à l'absence des compétences nécessaires. Je demande aujourd'hui, depuis cette tribune, aux dirigeants du monde de faire preuve une fois de plus d'esprit d'initiative, d'agir pour stopper l'hémorragie en Somalie et d'apporter d'urgence à notre pays l'aide indispensable pour sauver nos citoyens et notre gouvernement, notamment dans les domaines suivants.

Premièrement, en ce qui concerne le domaine de la sécurité, il faut armer et entraîner efficacement les forces somaliennes pour qu'elles assument les tâches de sécurité, et assurer à ces forces le versement de leur solde et leur garantir une couverture médicale pour qu'elles soient aptes à protéger les citoyens et à imposer l'autorité du Gouvernement sur l'ensemble du territoire.

Deuxièmement, il faut renforcer la Force de l'Union africaine et augmenter ses effectifs.

Troisièmement, il faut élaborer une nouvelle stratégie militaire qui sera mise en œuvre par l'ONU et prévoira le déploiement de Casques bleus en Somalie

avec pour objectif de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays.

Quatrièmement, il convient de formuler des recommandations au Conseil de sécurité pour qu'il adopte des résolutions visant à protéger et à libérer la Somalie des éléments d'Al-Qaida et de tous les mouvements terroristes opposés au retour de la sécurité et la stabilité dans le pays. Au niveau politique, il importe de continuer d'appuyer le Gouvernement, de maintenir l'appui international qui lui est accordé actuellement pour qu'il serve d'interlocuteur principal aux parties somaliennes et à la communauté internationale, et de lui fournir les moyens de s'acquitter de ses tâches. De plus, il faut renforcer le budget national pour permettre au Gouvernement de faire fonctionner les institutions économiques et d'étendre son autorité à tout le pays.

Cinquièmement, il faut aider le Gouvernement somalien à reconstruire les infrastructures détruites au cours des guerres civiles.

Sixièmement, la communauté internationale doit participer et aider à la reconstruction et à la réhabilitation des institutions de l'État somalien telles que les écoles, les hôpitaux et les centres éducatifs.

Septièmement, il faut soutenir l'économie somalienne et développer ses institutions chancelantes.

Enfin, je tiens à remercier la communauté internationale des efforts assidus qu'elle déploie pour rétablir la paix et la stabilité en Somalie. Néanmoins, je voudrais faire remarquer que tout ce qui a été proposé jusqu'à présent n'est pas à la hauteur de ce que la Somalie mérite. La Somalie est un pays qui a tout perdu, y compris ses infrastructures publiques. Nous espérons que la communauté internationale assumera ses responsabilités humanitaires à l'égard de notre pays et l'aidera à mettre fin à ses souffrances qui durent désormais depuis 21 ans. Nous formons également l'espoir que la communauté internationale tiendra ses promesses et transformera ses résolutions et ses recommandations passées et présentes en actes effectifs et réalisables.

Je tiens en particulier à remercier les Gouvernements ougandais et burundais d'avoir envoyé des contingents en Somalie pour y rétablir la paix. Je souhaite également remercier les Gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Union européenne et les États arabes frères, ainsi que l'Union africaine, d'avoir

apporté leur contribution à la sécurité et à la stabilité de mon pays. Nos remerciements vont également aux organisations internationales et régionales, dont l'ONU, pour leur appui. Nous espérons qu'ensemble nous réussirons très bientôt à rétablir la sécurité et la stabilité car il est inacceptable que le peuple somalien continue de souffrir.

Enfin, je prie Dieu que les efforts déployés au cours de cette session de l'Assemblée générale soient couronnés de succès et que, d'ici à la prochaine session, la Somalie soit venue à bout de cette crise chronique.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Cheikh Charif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Haris Silajdžić, Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine.

M. Haris Silajdžić, Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Haris Silajdžić, Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Silajdžić (parle en anglais) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance à M. Ali Abdussalam Treki pour avoir présidé cet organe avec compétence au cours de l'année écoulée, et de féliciter M. Joseph Deiss pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Il y a 15 ans, l'Accord de paix de Dayton mettait fin à l'agression et rétablissait la paix en Bosnie-Herzégovine. Mon pays a parcouru un long chemin depuis, et je me dois de remercier les gouvernements,

les organisations et les personnes qui nous ont aidés tout le long de cette route.

Lorsque nous avons demandé à l'Assemblée générale de nous aider à devenir membre du Conseil de sécurité, elle nous a fait l'honneur de nous accorder un soutien presque unanime, ce dont nous la remercions. Cet appui a montré que l'Assemblée a une grande estime pour la Bosnie-Herzégovine, et nous en sommes fiers. En tant que membre du Conseil de sécurité, nous faisons de notre mieux pour répondre aux attentes de l'Assemblée et être dignes de sa confiance.

Grâce à l'appui généreux de nombreux gouvernements représentés ici, la Bosnie-Herzégovine a achevé relativement vite la partie principale du processus de reconstruction, compte tenu en particulier du niveau des dégâts. Mais la remise sur pied de notre société dévastée s'est avérée bien plus difficile. Entre 1992 et 1995, la société séculaire et vraiment multiculturelle de Bosnie-Herzégovine a été déchirée par une force brutale et de manière délibérée. La moitié des habitants ont dû quitter leur foyer par peur pour leur vie. Quelque 1 300 000 d'entre eux ne sont toujours pas rentrés. Des obstructions systématiques ont été à l'origine de l'échec des programmes de retour, et elles continuent de faire obstacle à ceux qui veulent rentrer. Ceux qui réussissent à rentrer voient leur foyer bloqué par des murs ou se heurtent à des violations flagrantes de leurs droits fondamentaux, ce qui fait du rétablissement de notre société pluraliste la tâche la plus difficile qui nous attende.

Mais nous continuons d'espérer que les prochains changements apportés à la Constitution poseront les fondations qui permettront à la prochaine génération de combler les divisions. Quoi qu'il en soit, nous continuerons de ranimer le caractère pluraliste et l'esprit de tolérance de notre société car nous avons la conviction que le pluralisme culturel est le trésor le plus précieux de l'humanité.

Une économie saine peut être un instrument puissant en faveur de la réalisation de cet objectif. La Bosnie-Herzégovine est un pays riche en eau et en autres ressources génératrices d'énergie. Nous avons mené des études et convié des investisseurs internationaux à participer à la mise en valeur de ces ressources. Une fois terminés, ces projets seront le moteur de notre économie; ils nous permettront de réaliser des progrès dans d'autres domaines tels que les soins de santé et les services sociaux.

Nous continuons de développer nos infrastructures et nos ressources agricoles, mais pas au rythme souhaité. Bien que, d'une manière générale, il se soit amélioré, notre système éducatif reste à certains égards prisonnier des divisions politiques. Par ailleurs, la croissance de nos activités commerciales nous a permis d'améliorer nos relations avec les pays de la région, et une coopération régionale plus prononcée et plus confiante permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Comme c'est le cas dans d'autres sociétés, notre plus grande ressource est notre jeunesse, éduquée dans notre pays et à l'étranger, et prête à prendre le relais dès que notre économie sera en mesure d'absorber ses compétences et ses talents. Je suis convaincu qu'au cours des années à venir, les perspectives d'emploi augmenteront proportionnellement à la mise en valeur des vastes ressources inexploitées de la Bosnie-Herzégovine.

La réforme de la défense est généralement considérée comme l'un de nos plus grands succès après Dayton car elle a eu pour résultat de créer des forces armées modernes et unifiées. Encore une fois, nous nous devons de remercier nos amis et alliés dont l'aide a rendu cela possible. En peu de temps, nos forces armées ont réussi à gagner la confiance et le respect de l'ONU par leur participation aux missions de maintien de la paix.

Comme partout ailleurs, les citoyens de Bosnie-Herzégovine souhaitent la paix, la stabilité et la prospérité, ainsi qu'un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Il existe un grand potentiel de développement, ainsi que des opportunités qui ne demandent qu'à être saisies. Oui, il y a des raisons d'être optimiste, mais il y a également des raisons de s'inquiéter.

Nos progrès sont ralentis par ceux qui continuent de croire que le projet politique qui a causé le malheur non seulement de la Bosnie-Herzégovine, mais de l'ensemble de la région, se concrétisera. En bref, ils pensent que le monde a oublié les atrocités commises contre la population civile, les camps de concentration, les camps de viol et le génocide. Après la mort et l'expulsion de centaines de milliers de civils non serbes d'une région de la Bosnie-Herzégovine, ils demandent maintenant publiquement la sécession de cette région. Ils espèrent et rêvent, comme ils disent, que le monde reconnaisse d'une manière ou d'une autre cette entité comme un État indépendant. Au lieu

d'avoir honte, ces disciples de Milošević, de Karadžić et de Ratko Mladić sont désormais prêts à demander à la communauté internationale de les récompenser pour le génocide à Srebrenica, Prijedor, Zvornik, Sarajevo, Mostar et dans d'autres sites où des crimes horribles ont été commis, pour lesquels Karadžić est jugé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à La Haye. Ce serait véritablement un monument à l'honneur de l'humanité!

Évidemment, ils ne réussiront pas. Ils ne peuvent plus compter sur les grandes armées de Slobodan Milošević, car ces armées ont été vaincues dans notre lutte héroïque. Mais ils peuvent compter, comme ils le disent eux-mêmes, sur des conditions géopolitiques favorables. Mais ils omettent, comme Milošević, de prendre en compte quelque chose. La Bosnie sera défendue.

Ils continueront néanmoins de faire obstacle au progrès de la Bosnie-Herzégovine et ils continueront de déstabiliser la région. La réponse inadéquate de la communauté internationale, dont ils mettent la patience à rude épreuve depuis 15 ans, est pour eux une source d'inspiration. Notre détermination collective à empêcher une escalade et l'ouverture de nouvelles blessures en Bosnie-Herzégovine est de nouveau mise à l'épreuve. Nous ne devons pas échouer cette fois-ci.

Mis à part cet aventurisme dangereux, je suis convaincu et je sais que le progrès ne pourra et ne sera pas arrêté. Je ne doute pas une seconde que la Bosnie-Herzégovine et toute notre région resteront stables et deviendront prospères dans les années à venir, réalisant ainsi les rêves et les désirs de chacun de nos citoyens.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Haris Silajdžić, Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Borut Pahor, Premier Ministre de la République de Slovénie

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Slovénie.

M. Borut Pahor, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté à la tribune.

Le Président : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Borut Pahor, Premier Ministre de la République de Slovénie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pahor (Slovénie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de prendre la parole pour la première fois devant cette Assemblée en tant que Premier Ministre de la République de Slovénie. Je réaffirme l'attachement de mon pays à l'ONU et à sa Charte.

Je tiens également à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Nous comptons tous sur votre sagesse et votre expérience politiques, et je vous assure du plein appui de mon pays dans les semaines et les mois à venir.

Ces dernières années, de nombreux dirigeants nationaux qui ont pris la parole devant cette Assemblée, ont parlé des nouveaux problèmes mondiaux qui menacent notre sécurité, notre prospérité et notre liberté. De l'avis général, une action mondiale plus efficace et coordonnée est nécessaire pour faire face à ces problèmes. Pour la Slovénie, le renforcement de la gouvernance mondiale passe par un attachement renouvelé de tous au multilatéralisme et à ses principes d'inclusion, de légitimité et de transparence.

L'ONU doit demeurer au cœur des structures de gouvernance mondiale. Mais cette Organisation doit aussi s'adapter à la réalité contemporaine d'un monde interdépendant et aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces qui en résultent. Comme nombre de mes collègues l'ont déjà dit, on sous-estime depuis trop longtemps la réforme de l'ONU. La composition du Conseil de sécurité est de toute évidence dépassée et les travaux de l'Assemblée générale doivent être revitalisés. Les progrès accomplis dans la réforme du maintien de la paix permettront de renforcer toutes les activités des Nations Unies relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales, notamment la diplomatie préventive et la consolidation de la paix au lendemain des conflits.

Les réformes des systèmes économiques et financiers internationaux doivent se poursuivre à un rythme accéléré en tenant compte des besoins mondiaux en matière de développement. Nous devons nous employer à renforcer l'application des principes

de responsabilité et de solidarité, tout en veillant à ce que les pays en développement puissent faire mieux entendre leur voix et participer pleinement à la réponse que la communauté internationale apporte à la crise. Ensemble, nous devons bâtir un monde où les indicateurs économiques ne sont pas le seul critère pour mesurer la prospérité d'une société. Les valeurs humaines, sociales et environnementales devraient faire elles aussi partie intégrante de nos critères. À cet égard, je préconise que soient renforcées la coopération et la coordination entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods et entre l'ONU et le Groupe des Vingt afin de trouver les meilleures réponses possibles à la crise et de répondre aux besoins des plus vulnérables.

Il est dommage que, à cause de faits lourds de conséquences, nous soyons toujours confrontés à un problème encore plus important avec les changements climatiques. De fait, l'année dernière est l'année des occasions manquées. Cela n'est pas une raison pour revoir nos ambitions à la baisse. Le changement climatique est bien réel, l'appauvrissement de la diversité biologique atteint des niveaux sans précédents et les conséquences de ces phénomènes pèsent déjà sur trop de gens à travers le monde. L'existence même de certains pays, d'États Membres de l'ONU, est remise en question. Cette année, à Cancún, nous devons faire mieux et faire davantage pour aboutir à un accord global sur le climat pour la période suivant 2012 afin de maintenir l'augmentation de la température au niveau planétaire sous la barre des 2 °C, comme le prévoit l'Accord de Copenhague, et de poursuivre notre effort d'adaptation aux changements climatiques et à leurs retombées. Nos responsabilités diffèrent, mais nous devons tous aider à porter ce fardeau commun.

Après la chute du mur de Berlin, les pays d'Europe occidentale ont décidé d'ouvrir leurs portes aux États d'Europe centrale et orientale. Cette décision a permis de construire une Europe moderne fondée sur des valeurs démocratiques essentielles. Le choix de l'élargissement de la composition des institutions euro-atlantiques a donc été le choix de la stabilité sur le continent.

Malheureusement, la crise financière et économique et les polémiques engagées dans de nombreux États européens sur des questions internationales ont relégué au second plan certains sujets d'importance et d'intérêt stratégique pour l'ensemble du continent. La nécessité de poursuivre l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN

est l'un de ces sujets. C'est pourquoi je tiens à souligner que les engagements pris en vue d'intégrer les pays des Balkans occidentaux à l'Union européenne doivent être honorés, d'autant que la situation dans cette région s'est améliorée. Des progrès évidents et concrets ont été accomplis.

À cet égard, je rappelle qu'il n'y a guère plus d'une quinzaine de jours, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution 64/298, par laquelle elle prend acte de la teneur de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance relative au Kosovo, donné en réponse à sa demande. Je me félicite tout particulièrement que cette résolution ouvre la voie au dialogue, un dialogue que l'Union européenne est disposée à faciliter. Les dirigeants démocratiquement élus des Balkans occidentaux ont une responsabilité historique : celle de promouvoir la réconciliation et de rétablir des liens de confiance mutuelle.

Pour instaurer le climat de confiance nécessaire, j'ai donc décidé il y a plusieurs mois, conjointement avec le Premier Ministre de la Croatie, de lancer en Slovénie le processus dit de Brdo. Je pense que cette décision a jusqu'à présent permis d'obtenir de très bons résultats et qu'elle a eu un impact très positif. Notre objectif est de promouvoir le dialogue et la coopération entre responsables politiques dans l'optique d'une entraide et d'une progression vers l'intégration euro-atlantique de l'ensemble de la région. Nous sommes à mon avis sur la bonne voie et nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

La Slovénie joue un rôle actif au sein de la communauté internationale et prend ses responsabilités très au sérieux. Je tiens donc à réaffirmer l'importance que nous attachons à notre candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2012-2013, dans le cadre des prochaines élections à l'Assemblée générale, l'année prochaine. La Slovénie estime que sa candidature lui offre l'occasion de contribuer encore mieux au maintien de la paix et de la sécurité internationales et au règlement pacifique des différends. Nous avons l'intention de nous appuyer sur nos engagements internationaux et sur l'expérience acquise ces dernières années. Nous sommes déterminés à veiller au respect de l'état de droit, des droits de l'homme, du droit international et du droit international humanitaire et nous continuons d'œuvrer à un dialogue ouvert et transparent au niveau international, dans un esprit de coopération et de consensus.

Notre candidature souligne donc l'importance considérable que la Slovénie accorde au rôle de l'Organisation des Nations Unies dans un monde de plus en plus interdépendant et complexe. En outre, elle démontre la volonté slovène de tirer parti de la riche expérience multilatérale de notre pays pour promouvoir les buts et principes de cette organisation internationale universelle.

Enfin, je tiens à redire à quel point je suis honoré, en ma qualité de Premier Ministre de la Slovénie, de notre présence au sein de cette assemblée. Des circonstances historiques extraordinaires ont déterminé la formation de mon pays qui, pour cette raison, accorde une très grande importance à la promotion constante des nobles buts et principes régissant les relations internationales et consacrés par la Charte des Nations Unies. Je n'en suis que plus heureux de participer à un débat général consacré à la réaffirmation du rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Slovénie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Borut Pahor, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. José Socrates, Premier Ministre de la République portugaise

Le Président : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République portugaise.

M. José Socrates, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté à la tribune.

Le Président : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République portugaise, S. E. M. José Socrates, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Socrates (Portugal) (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. L'Assemblée est l'organe central de l'architecture de l'Organisation des Nations Unies. Ici, tous les États Membres sont réellement représentés et chacun dispose d'une voix, indépendamment de sa taille, de sa population ou de sa puissance économique. C'est ici que sont prises les décisions clefs qui

déterminent le fonctionnement des autres organes de l'Organisation. Ici, nous sommes tous des membres permanents, incarnant le principe de l'égalité souveraine de tous les États.

Ici, à l'Assemblée générale, le Portugal a pour objectif de faire tout son possible pour renforcer l'ONU. Il n'existe pas de substitut véritable à cette organisation. Son rôle singulier dans la gestion des relations internationales est aujourd'hui plus évident que jamais, et il est de notre devoir de continuer d'accroître ce rôle pour parvenir à un renforcement progressif et durable de l'ONU. Je le répète, il n'y a pas d'autre mécanisme que l'ONU et c'est pourquoi tous les États Membres doivent œuvrer à la revitalisation de l'Organisation.

Le Portugal est mû par les principes d'indépendance nationale, de respect des droits de l'homme, d'égalité entre les États, de règlement pacifique des conflits et de coopération internationale, qui sont les principaux éléments favorisant le développement et le progrès de l'humanité. Ces principes sont tous inscrits dans la Constitution portugaise.

Ce sont également les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Je voudrais mettre en exergue certains d'entre eux, qui sont aujourd'hui plus importants que jamais : le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement et le progrès de tous les peuples, les relations amicales entre tous les pays fondées sur l'égalité souveraine, la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, intellectuel et humanitaire, et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est assurément l'un de nos objectifs les plus nobles. La Charte définit la manière dont nous, les Nations Unies, devons agir collectivement en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre violation de nos principes universels.

Le Portugal contribue activement aux opérations de maintien et de consolidation de la paix des Nations Unies en Europe, en Asie, en Afrique et en Océanie. Nos efforts ont toujours été généreux et concerné tous les continents. Des dizaines de milliers de Portugais ont participé aux opérations de paix. Nous sommes actuellement présents dans des lieux aussi divers que l'Afghanistan, le Sud-Liban, le Timor-Leste, les

Balkans occidentaux, le Tchad et la République démocratique du Congo.

Nous participons aux opérations de maintien de la paix et à d'autres missions des Nations Unies en fonction de nos moyens et, très souvent, bien au-delà de ce que notre taille exige. Cependant, nous continuons de le faire avec la ferme conviction que la sécurité collective passe par un effort collectif. Et l'ONU peut donc continuer de compter sur la contribution portugaise à cet effort collectif.

S'agissant des obstacles qui entravent la paix et la sécurité internationales aujourd'hui, je voudrais évoquer la situation au Moyen-Orient, à savoir un conflit qui a de multiples répercussions négatives sur les relations entre divers peuples et diverses cultures. Le choix est clair : la paix ou le retour de l'instabilité.

Nous nous félicitons de la reprise des négociations directes visant à concrétiser la solution des deux États. Nous devons tous unir nos efforts pour créer un État palestinien indépendant, démocratique, viable et d'un seul tenant, vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans la paix et la sécurité.

Je tiens aussi à mentionner l'Afghanistan, où la communauté internationale a pris l'engagement ferme d'appuyer la reconstruction et le développement. Les résultats de la Conférence de Kaboul devront être complétés par le prochain sommet de l'OTAN, qui aura lieu à Lisbonne, afin de garantir un processus de transition viable, mené principalement par les Afghans eux-mêmes.

La paix et la sécurité internationales appellent une action multilatérale efficace de la part des entités des Nations Unies. Pour être efficace, le multilatéralisme doit s'appuyer sur des dispositifs qui fonctionnent bien et avec lesquels chaque État Membre se sent à l'aise. L'ONU est indispensable. Elle seule est capable de faire face aux menaces internationales, elle seule a la capacité de réagir aux graves catastrophes naturelles, comme nous l'avons constaté dans plusieurs cas récents, notamment le tremblement de terre en Haïti ou les inondations au Pakistan, et elle seule peut efficacement fournir un abri et de la nourriture à des millions de réfugiés à travers le monde, grâce au travail extraordinaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dirigé par António Guterres, l'un des hommes politiques portugais les plus remarquables.

Il est tout particulièrement urgent de réformer l'ONU et de l'adapter aux réalités internationales contemporaines. Toute réforme doit se fonder sur les objectifs qui ont inspiré la création de l'Organisation. Sa place essentielle au centre de l'architecture internationale doit être préservée, car l'ONU est la seule instance où personne ne se sent exclu, la seule organisation où tous les États, y compris les pays de petite taille ou de taille moyenne, ont une voix et leur mot à dire dans le règlement des problèmes internationaux.

La création de la Commission de consolidation de la paix – une idée avancée par le Portugal – a constitué une avancée importante dans le processus de réforme. Mais nous devons aussi nous pencher sur le Conseil de sécurité afin d'élargir sa composition. Je pense sincèrement que nous pouvons tous parvenir à remodeler le Conseil et à le rendre plus représentatif, plus efficace et plus transparent.

M. Ould Hadrami (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

De notre point de vue, il est illogique que des pays comme le Brésil ou l'Inde, qui jouent un rôle irremplaçable sur la scène économique et politique internationale, ne soient toujours pas membres permanents du Conseil de sécurité.

De même, cette augmentation du nombre de membres permanents doit tenir compte de l'Afrique. Il est de la plus haute importance que l'Afrique soit traitée équitablement, compte tenu des progrès politiques et économiques remarquables que nous avons tous pu observer sur ce vaste continent – avec lequel le Portugal a toujours eu beaucoup d'affinités. Il est tout naturel que nous participions étroitement au renforcement des relations entre l'Afrique et l'Union européenne (UE), étant donné que nous avons accueilli à Lisbonne le sommet au cours duquel le partenariat stratégique Afrique-UE a été élaboré. Nous attendons désormais avec intérêt la tenue du troisième sommet Afrique-UE.

Il est urgent de mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je tiens à féliciter le Secrétaire général et les membres de l'Assemblée générale des résultats obtenus à la récente Réunion de haut niveau. Nous sommes fermement déterminés à appliquer la vision politique qui en est ressortie, en mobilisant les efforts en vue d'atteindre les cibles fixées dans les cinq prochaines années.

La stabilité internationale ne saurait être réalisée et maintenue sans prospérité économique et sociale dans le monde. La situation économique et financière actuelle prouve que les solutions communes aux problèmes mondiaux présentent des avantages pour nous tous. Dans ce contexte, j'appelle à une participation renforcée des pays en développement et des groupements et communautés régionaux aux débats en cours, notamment celui sur la question de la réforme des organisations financières internationales et de leur interaction avec le système des Nations Unies.

Un autre domaine où notre interdépendance nous pousse à agir de concert est celui des changements climatiques. C'est une question de survie. À cet égard, nous allons faire ce qui est en notre pouvoir pour que le sommet de Cancun soit un pas dans la bonne direction. Le Portugal s'est constamment attaché à réduire son empreinte carbone en investissant solidement dans les énergies renouvelables. Je suis fier de pouvoir dire que nous avons déjà atteint la cible annoncée l'année dernière par mon pays dans cette enceinte. Le Portugal produit déjà 45 % de son électricité à partir de sources locales d'énergie renouvelable et entend porter ce pourcentage à 66 % d'ici à 2020. Il occupe maintenant le cinquième rang en Europe – et dans le monde – pour l'utilisation des énergies renouvelables. Il a le plus grand parc éolien d'Europe – et le deuxième du monde – et détient le record de la production d'énergie éolienne. Nous possédons également le plus grand parc photovoltaïque du monde et sommes un protagoniste de premier plan dans le secteur des véhicules électriques. Le Portugal est aujourd'hui considéré comme l'un des 10 pays les plus prometteurs en matière d'investissements énergétiques.

Le Portugal partage cette expérience et ces connaissances avec un certain nombre de pays en développement et continue à intensifier cette coopération par le biais de partenariats concrets et du transfert de technologies et de connaissances, en appuyant les efforts déployés par les pays pour adapter et atténuer les conséquences de ces changements climatiques, conformément aux engagements que nous avons contractés à Copenhague. Parmi nos partenaires figurent des pays de la catégorie des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, qui font partie des pays qui polluent le moins mais font les frais des changements climatiques. Il est urgent que la communauté internationale prenne

les mesures qui s'imposent pour réduire la vulnérabilité de ces pays.

Cette année marque le début de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification. Le Portugal reconnaît le droit à l'eau, ainsi que les droits à l'éducation, à un logement suffisant et à la santé. Garantir l'accès de tous les êtres humains à l'eau potable et à des services adéquats d'assainissement est aussi un bon moyen d'accélérer la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon pays, État indépendant depuis près d'un millénaire, fête cette année le centenaire de la République portugaise. Aujourd'hui, notre pays est une démocratie aux solides références dans le domaine des droits de l'homme et de leur défense à travers le monde. Nous croyons fermement en l'état de droit et notre propre expérience nous a enseigné que la paix et la prospérité ne sont réalisables que si tous les États les partagent véritablement et librement.

Le Portugal est aussi un pays qui a coutume d'être à l'écoute de ses partenaires. Nous sommes membres de l'Union européenne, de l'Alliance atlantique, du Groupe ibéro-américain et de la Communauté des pays de langue portugaise, dont la présidence est actuellement assurée par l'Angola, que je félicite. Le portugais est la cinquième langue la plus parlée au monde et il est présent sur tous les continents. Le Portugal participe également à l'Alliance des civilisations, qui est à l'avant-garde du dialogue interculturel si nécessaire entre les régions. Cette instance est dirigée de façon exemplaire par M. Jorge Sampaio, ancien Président du Portugal.

L'action du Portugal à l'ONU se fonde sur notre capacité d'établir un dialogue ouvert avec tous les États Membres et notre aptitude à jeter des ponts et à contribuer au consensus. Nous nous efforçons toujours de défendre les valeurs dans lesquelles nous croyons par la voie du dialogue, et jamais en imposant nos points de vue. Notre attitude n'est pas motivée par le souci de plaire à certains groupes d'intérêts en fonction de la conjoncture. Nous voulons être jugés sur nos actes. C'est cette motivation qui nous pousse à vouloir participer activement à tous les organes de l'ONU dont la composition est basée sur le principe du roulement.

Cette vision universelle du dialogue et de l'ouverture au monde est à l'origine de notre candidature actuelle à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité.

Nous sommes Membre de l'ONU parce que nous croyons fermement en ses valeurs, en ses objectifs, parce que nous croyons à son universalité; parce que nous sommes convaincus que le respect mutuel doit être la pierre angulaire de l'action internationale et parce que nous estimons que le renforcement de l'ONU, de l'esprit qui a présidé à sa naissance, de son caractère et de son action est sans nul doute l'un des objectifs les plus nobles et les plus idéalistes de tous ceux qui, à l'instar des chefs d'État et de gouvernement qui participent à cette session, s'efforcent chaque jour de construire un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République portugaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Socrates, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Balkenende (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Siège de l'Organisation des Nations Unies est en pleine rénovation, ce qui est une bonne chose. C'est une bonne chose parce que le bâtiment ne répond plus aux besoins qu'il doit satisfaire en ce nouveau siècle. Pendant ce temps, le travail continue comme à l'accoutumée, et nous sommes tous au rendez-vous pour débattre des grands sujets d'actualité.

Bien entendu, le parallèle est évident : le système des Nations Unies lui-même a désormais un certain âge et il a besoin d'être rénové. Et dans ce contexte, le travail quotidien de l'ONU doit se poursuivre également, parce que nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de marquer une pause dans notre

action face aux problèmes mondiaux. Même si l'ONU est en cours de rénovation, elle doit continuer sa tâche.

L'ONU a été créée à San Francisco il y a de cela 65 ans. Là, comme à Bretton Woods, les dirigeants du monde ont jeté les fondements d'un système multilatéral sur les ruines fumantes de la Seconde Guerre mondiale. Ce système a fait ses preuves, mais il est fondé sur les réalités de l'après-guerre et non sur l'équilibre des forces international actuel et les problèmes mondiaux.

J'utilise à dessein le mot « rénovation » parce que nous n'avons pas à construire à partir de zéro : au cours des 65 dernières années, le système a plus que fait ses preuves; il n'y a rien à redire aux fondations et à la structure de base. En outre, l'expérience nous a appris qu'une démarche pragmatique progressive était plus efficace pour réformer une grande organisation que le recours à la stratégie du « grand chambardement ». Ou encore, comme M. Dag Hammarskjöld, l'un des plus grands dirigeants de l'ONU, l'a déclaré : « Les soins constants d'une infirmière compétente peuvent être tout aussi importants que l'opération salvatrice réalisée par un chirurgien. »

Aujourd'hui, je voudrais brièvement m'arrêter sur trois des principales tâches de l'ONU, afin de montrer comment le Gouvernement néerlandais envisage les différentes réformes concrètes en termes pratiques. Ces tâches concernent les droits de l'homme, l'ordre juridique international et la paix et la sécurité. Je commencerai toutefois par évoquer le contexte dans lequel interviennent ces rénovations, en m'appuyant sur ma propre expérience de guide et en expliquant tout d'abord pourquoi elles sont nécessaires.

À l'échelle humaine, 65 ans est souvent un âge où l'on commence à ralentir un peu le pas. Ce n'est hélas pas possible pour l'ONU car, malgré tous nos efforts, la paix, la sécurité, la sécurité juridique et le développement ne sont pas encore garantis pour tout le monde. En fait, depuis que l'ONU a été créée, les problèmes mondiaux auxquels nous nous heurtons n'ont fait que s'accroître. Prenons l'exemple de la crise climatique, de la crise énergétique, de la crise alimentaire, ou encore de la crise économique internationale, toutes ont clairement montré à quel point aujourd'hui tout est lié. Nous avons plus que jamais besoin les uns des autres, et nous avons plus que jamais besoin de l'ONU en tant qu'organisation fédératrice.

De ce fait, je me félicite du thème choisi pour la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale : « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale », même si je dois avouer que personnellement, j'aurais remplacé le mot « réaffirmer » par « rétablir », car nous avons de toute évidence perdu du terrain, comme cela est devenu particulièrement manifeste ces dernières années. Le Groupe des Vingt, et non l'ONU, a pris les rênes des efforts pour venir à bout de la crise économique. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques aurait pu obtenir davantage de résultats si le monde avait été capable de s'unir et de prendre les décisions difficiles qui s'imposaient. Quant aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les résultats sont mitigés. Beaucoup a été fait, mais en ce qui concerne certains objectifs, nous sommes à la traîne en raison d'un dispositif d'aide internationale fragmentaire et défectueux. Mais de ce que nous avons déjà débattu pendant la semaine où s'est tenu le sommet consacré aux OMD.

Ces exemples montrent que l'ONU perd sa position – et son pouvoir fédérateur – en tant qu'instance mondiale incontestable de débat et de prise de décisions. Cela me chagrine de le dire. Toutefois, j'ai une foi inébranlable dans la capacité de l'ONU de continuer à revendiquer à l'avenir son rôle indispensable d'organisation principale chargée de la gouvernance mondiale.

Selon moi, la fin de la guerre froide a permis à l'ONU d'en finir avec une longue période d'affrontement et de stagnation. Au lendemain de la guerre froide, l'ordre du jour international a été redéfini avec beaucoup de rapidité et de vigueur. Des questions relativement nouvelles telles que l'environnement et les changements climatiques, les thèmes sociaux et la problématique de l'égalité des sexes ont commencé à appeler notre attention. L'ordre juridique international a été renforcé par la création de nouveaux tribunaux internationaux, de la Cour pénale internationale et par le déploiement d'un nombre croissant de missions de la paix sous la bannière de l'ONU. Enfin, bien entendu, avec l'adoption des OMD au Sommet du Millénaire (résolution 55/2), l'ONU a montré à quel point elle pouvait être ambitieuse.

L'ONU n'a pu parvenir à ces résultats que parce que chaque pays a un rôle à jouer et que tout le monde a voix au chapitre. C'est là que réside le pouvoir de l'ONU, mais c'est là aussi sa plus grande faiblesse. La participation ne favorise pas seulement la légitimité,

seul argument de vente de l'ONU, elle entraîne également la lenteur des prises de décisions, la politisation des relations et un manque de transparence de la structure bureaucratique. Je pense que quiconque a fréquenté la scène internationale ces 10 dernières années saura de quoi je parle.

On dit souvent « Si l'ONU n'existait pas, il faudrait l'inventer » et, de fait, une organisation mondiale qui rassemble tous les pays du monde est essentielle. Pourtant, quel que soit le degré de représentativité d'une organisation, elle perdra sa pertinence si ses résultats sont insuffisants. En résumé, la légitimité et l'efficacité sont intimement liées.

Le Gouvernement néerlandais est convaincu que l'ONU peut accroître son efficacité et sa détermination, et par là-même renforcer sa légitimité et l'adhésion de l'opinion publique. L'un des moyens d'y parvenir est d'utiliser l'ONU et son processus de règlement des problèmes et d'examiner en premier lieu les aspects pratiques des problèmes auxquels nous nous attaquons. Tel est le souhait des Pays-Bas et nous œuvrerons à cette fin. Nous nous y emploierons en notre qualité de membre fondateur de l'ONU, mais également de concert avec nos partenaires de l'Union européenne, dont nous sommes aussi l'un des membres fondateurs. L'Union européenne est vivement attachée à l'ONU et nous appuyons ses contributions visant à assurer l'avenir de l'ONU.

Ce point m'amène à la première des trois grandes tâches que j'ai mentionnées au début de mon discours : les droits de l'homme. C'est, sans l'ombre d'un doute, un domaine dans lequel l'ONU a remporté de grands succès pour ce qui est de définir des normes, la Déclaration universelle des droits de l'homme lui servant de fondement inébranlable. Elle reste hélas en deçà des attentes pour ce qui est de faire respecter les normes qu'elle consacre. Il est toujours fait état au quotidien de tortures, de procès inéquitables, de restrictions imposées à la liberté d'expression et d'autres violations des droits de l'homme. Le Gouvernement néerlandais considère inacceptable qu'en 2010, des personnes, souvent des femmes, soient encore lapidées. Nous devons continuer à nous opposer à cette pratique de toutes nos forces.

Le Gouvernement néerlandais demande instamment que les capacités du dispositif chargé des droits de l'homme, notamment le Conseil des droits de l'homme, soient renforcées. Pour commencer, il faut clairement répartir les tâches entre le Conseil des droits

de l'homme et la Troisième Commission de l'Assemblée générale. Les chevauchements et le manque de clarté permettent trop facilement à certains régimes de détourner notre attention des violations des droits de l'homme. Les Pays-Bas vont insister pour que les choses soient claires.

De toute évidence, les droits de l'homme sont intimement liés à l'ordre juridique international, le deuxième domaine que je veux évoquer. L'Assemblée le sait, cette question est chère aux Pays-Bas. La ville de La Haye n'est pas seulement le cœur de la démocratie hollandaise, elle est aussi connue comme étant la capitale juridique du monde, ce dont nous tirons une grande fierté. Mieux encore, les institutions internationales établies à La Haye envoient un message clair grâce au travail qu'elles entreprennent. La communauté internationale ne permettra pas que les violations des droits de l'homme et les crimes contre l'humanité restent impunis. Cela vaut pour les divers tribunaux spéciaux, tel le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, mais également pour la Cour internationale de Justice et, bien sûr, la Cour pénale internationale (CPI).

Ces 20 dernières années, le droit pénal international s'est développé à une cadence impressionnante. Aujourd'hui, les auteurs des crimes les plus odieux, où qu'ils se trouvent dans le monde, savent qu'avec chaque jour qui passe augmente la probabilité pour eux d'avoir à répondre de leurs actes. Nous devons désormais agir avec audace. Nous devons renforcer la visibilité, la crédibilité et l'autorité de ces institutions, ce que nous pouvons faire en améliorant la coopération internationale en matière d'enquêtes et de poursuites, en faisant mieux respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et en amenant autant de pays que possible à signer le Statut de Rome et à se conduire en respectant tant son esprit que sa lettre. C'est avec ces considérations à l'esprit que je déclare qu'il est inacceptable pour le Gouvernement néerlandais qu'un individu comme le Président soudanais Al-Bashir, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt, puisse circuler librement dans un pays partenaire de la CPI.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur la vaste question de la paix et de la sécurité. En ce moment, environ 100 000 personnes prennent part aux missions de paix des Nations Unies déployées aux quatre coins du globe. Personne ne peut donc nier que l'ONU joue un rôle de chef de file dans ce domaine, et cela à juste titre, car c'est précisément sur les questions

de guerre et de paix que la légitimité et la détermination s'avèrent les plus indispensables. Cette légitimité et cette détermination ne peuvent venir que de l'ONU et du Conseil de sécurité.

Tout récemment, sur la question de l'incident relatif au *Cheonan*, le navire de la République de Corée, nous avons vu combien le Conseil de sécurité peut parfois se trouver dans une position difficile et précaire. D'une part, le Conseil a fermement et unanimement condamné l'attaque et il convient de s'en féliciter. D'autre part, le Conseil ne s'est pas prononcé sur la question de la responsabilité, silence qui est très difficile à supporter pour les survivants et les familles des victimes.

C'est précisément en vue de garantir la légitimité et la force du Conseil de sécurité dans l'avenir que le Gouvernement néerlandais continue d'appuyer les réformes du Conseil afin qu'il reflète les réalités géopolitiques contemporaines et non celles de 1945. Évidemment, la teneur exacte de ces réformes est toujours sujette à débat. Mais il est clair pour les Pays-Bas que davantage de pays devraient pouvoir se joindre aux débats et exercer leur influence; de grands pays qui en 1945 n'étaient pas encore assez grands ou n'étaient pas encore Membres de l'ONU mais aussi des petits pays, tels que les pays fournissant des contingents ou les parties intéressées dans une région en particulier, qui devraient avoir le droit de prendre la parole. Je dois immédiatement ajouter que les pays qui souhaitent exercer une telle influence devraient comprendre que cela entraîne des obligations financières, politiques et morales. Ou, comme l'a dit Winston Churchill, la responsabilité est le prix de la grandeur.

Je viens d'expliquer sommairement pourquoi l'ONU doit être réformée. J'espère avoir montré clairement que cela est nécessaire non seulement pour sa légitimité mais aussi pour son efficacité. Et j'ai indiqué la direction que pourrait prendre cette réforme dans trois domaines spécifiques. Mais, ce que je n'ai pas encore fait, c'est réaffirmer que les Pays-Bas, fidèles à leur longue tradition internationale, continueront de s'employer à améliorer la qualité du système des Nations Unies. Avec d'autres, avec tous ceux qui sont représentés dans cette salle, nous le ferons en sachant que cette réforme, comme toutes nos activités, exige une mise en commun de nos ressources. Ou, comme l'affirme la Charte des Nations Unies, il nous faut « unir nos forces » et « associer nos efforts ». Que ces paroles nous inspirent dans le travail qui nous attend.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Abbas (Palestine) (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir que je félicite M. Joseph Deiss de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la session en cours et je lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses fonctions importantes. Nous tenons également à remercier, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, S. E. M. Ali Abdussalam Treki des efforts précieux qu'il a déployés en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

Nous tenons également à remercier et à féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour les efforts qu'il déploie inlassablement afin de renforcer le rôle et le travail de l'ONU et de ses organes dans divers domaines. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants des efforts qu'il déploie, ainsi que d'autres entités des Nations Unies, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui continue de fournir des services essentiels aux réfugiés

palestiniens qui attendent depuis maintenant plus de 60 ans que l'on remédie à leurs souffrances et qu'on leur permette d'exercer leur droit de retourner chez eux et de retrouver leurs biens.

Je suis bien conscient que l'ordre du jour de l'Assemblée générale abonde en questions et problèmes qui sont une source de préoccupation majeure pour l'ensemble des êtres humains et pour notre planète, en particulier les questions relatives aux conflits armés, aux guerres et au combat des peuples sous occupation étrangère pour exercer leur droit à l'autodétermination; mais aussi les problèmes liés aux changements climatiques, au réchauffement de la planète, aux catastrophes naturelles et aux crises économique et financière mondiales.

Toutes les questions se posent à un moment où l'on nous demande, à juste titre, de revitaliser l'ONU et en particulier de réformer le Conseil de sécurité pour qu'il soit plus représentatif et reflète réellement la situation internationale actuelle. C'est particulièrement important compte tenu de l'émergence de nouvelles puissances qui devraient être représentées au Conseil de sécurité afin de renforcer son rôle et son efficacité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le non-respect par certains États des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité suscite par ailleurs beaucoup de mécontentement. Il faut donc que la communauté internationale prenne des mesures énergiques et efficaces pour amener ces pays à respecter et à appliquer ces résolutions; pour mettre un terme à la colonisation, à l'occupation et l'exploitation dans le monde de manière à promouvoir les valeurs de la liberté, de la justice, de la tolérance et de la coexistence; et pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme. En effet, l'ONU a un rôle fondamental à jouer dans les efforts pour promouvoir des relations de coopération entre les peuples, et les encourager à investir dans le développement des sociétés et des infrastructures, et pour lutter contre la pauvreté, le chômage, la désertification, la maladie et les pandémies et les risques humains et environnementaux mortels qu'ils présentent pour l'humanité et l'avenir de notre planète.

Notre peuple, notre patrie, la Palestine, et notre région, le Moyen-Orient, sont confrontés à des problèmes extrêmement graves qui continuent de les pousser à la violence et au conflit, gâchant ainsi chaque occasion de remédier sérieusement aux problèmes

auxquels sont confrontés les peuples de la région et de parvenir à des solutions globales et courageuses. Cela est dû aux vues expansionnistes et hégémoniques qui continuent de dominer l'idéologie et les politiques d'Israël, la Puissance occupante, qui pour habitude de ne pas respecter les résolutions internationales légitimes, notamment celles de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Cette absence de respect pour ces résolutions les a rendues inefficaces, a porté atteinte à la crédibilité de l'ONU et a renforcé l'idée généralisée que l'on pratique deux poids, deux mesures, en particulier en ce qui concerne la question palestinienne, et qu'Israël est un État au-dessus de la loi, faisant fi de toutes ces résolutions et menant une politique caractérisée par l'oppression, les arrestations, les détentions, les meurtres, les destructions, la démolition de maisons, le blocus, l'expansion de colonies et la construction d'un mur de l'apartheid et de l'annexion, violant et niant ainsi les droits et l'existence même de notre peuple dans sa propre patrie.

L'ancienne ville de Jérusalem-Est, capitale de l'État indépendant de Palestine, qui a été inscrite par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial et doit de ce fait être protégée, fait l'objet de la part d'Israël, la Puissance occupante, d'actions visant à modifier et déformer les réalités sur le terrain. De telles actions détruisent les monuments, les cimetières et toutes les facettes de l'identité religieuse, spirituelle et historique de la Ville sainte – aussi rapidement que possible, afin d'effacer son caractère historique et de faire obstacle aux négociations portant sur le statut final. Elles viennent s'ajouter aux fouilles entreprises constamment sous la mosquée Al-Aqsa, à la démolition de logements, aux déportations et à la révocation des permis de résidence de la population, ainsi qu'à l'imposition d'un siège sur la ville pour tenter de l'isoler de son environnement palestinien arabe naturel et de la contrôler tant géographiquement que démographiquement.

Il s'agit d'une véritable provocation qui aliène notre peuple et suscite la colère, notamment dans le monde arabe et musulman. Elle génère l'instabilité dans notre région et constitue un obstacle de taille à l'instauration de la paix et de la sécurité. Ces mesures et pratiques illégales d'Israël doivent cesser.

Il en va de même également de la situation dans la bande de Gaza, qui est soumise à un blocus terrestre, aérien et maritime injuste et sans précédent, en violation du droit international et des résolutions de l'ONU. Elle a été également la cible d'une terrible

agression militaire de la part d'Israël, qui a gravement endommagé ses infrastructures. Perpétrés en toute illégalité, ce blocus et cette agression ont entraîné l'anéantissement de l'infrastructure et des capacités de production de Gaza : 25 % des logements ont été rasés et l'emploi a été détruit à presque 75 %. En conséquence, le chômage est généralisé et la bande de Gaza est très dépendante de l'aide internationale. Le blocus israélien empêche notre population à Gaza de reconstruire ses logements, alors même que la communauté des donateurs internationaux a promis quelque 5 milliards de dollars pour financer cette reconstruction. Le blocus auquel la bande de Gaza est soumise doit être levé immédiatement et intégralement, et il faut aussi rapidement que possible mettre un terme aux souffrances infligées à notre peuple là-bas.

Nous saluons les efforts de la mission internationale indépendante d'établissement des faits mise sur pied par le Conseil des droits de l'homme pour faire la lumière sur l'attaque menée par Israël contre la flottille de la liberté, qui apportait de l'aide humanitaire à notre population dans la bande de Gaza. Nous nous félicitons des conclusions de cette mission, et nous attendons avec intérêt les résultats que présentera au Conseil la Commission d'enquête établie par le Secrétaire général.

À tout cela, je dois ajouter le fait que des milliers de prisonniers et de détenus palestiniens restent enfermés dans les prisons et centres de détention israéliens. Ce sont tous des combattants de la liberté, et il faut que leur calvaire prenne fin. C'est une condition *sine qua non* pour créer un environnement favorable à l'instauration de la paix. Nous ne pourrions pas parvenir à un accord de paix si nous ne brisons pas toutes leurs chaînes pour mettre un terme à leur emprisonnement.

Malgré tout cela, malgré l'injustice historique qui lui a été infligée, notre peuple reste animé du désir inébranlable d'une paix juste, qui garantisse le respect de ses droits nationaux à la liberté et à l'indépendance. Cette volonté ne se laissera pas abattre. Nos mains sont blessées mais elles portent toujours le rameau d'olivier cueilli aux arbres que les forces d'occupation déracinent tous les jours. Notre peuple veut vivre dans la sécurité, la paix et la stabilité sur le sol national palestinien, pour construire la vie et l'avenir de nos générations.

Nous sommes plus que disposés à réaliser une paix globale, juste et durable, basée sur les droits et la justice, et fondée sur les résolutions de la légitimité

internationale. Un tel règlement doit conduire à ce qu'Israël, Puissance occupante, se retire de tous les territoires arabes et palestiniens occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, de façon que l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale, puisse vivre dans l'indépendance et la souveraineté, et que la paix puisse régner dans tout le Moyen-Orient.

Parce que nous voulons sincèrement parvenir à une paix globale dans la région, nous avons décidé d'entamer des négociations sur le statut final. Nous n'épargnerons aucun effort pour atteindre un accord de paix israélo-palestinien d'ici à un an, conformément aux résolutions de légitimité internationale, à l'Initiative de paix arabe, à la Feuille de route et à la vision de la solution des deux États. Au nom de l'Organisation de libération de la Palestine, nous avons réaffirmé notre attachement au choix d'une paix juste et notre détermination sérieuse et sincère à faire en sorte que ces négociations aboutissent, malgré toutes les difficultés et tous les obstacles qui se dressent devant nous.

La communauté internationale doit tirer les enseignements de l'échec du processus politique et de son incapacité d'atteindre ses objectifs jusqu'à présent. Rétablir la crédibilité du processus de paix exige avant tout d'obliger le Gouvernement israélien à respecter ses obligations et ses engagements. En particulier, le Gouvernement israélien doit cesser toute activité de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, notamment à Jérusalem-Est et aux alentours; démanteler le mur d'annexion et d'apartheid et mettre fin à sa politique de blocus et de bouclage qui restreint la vie et les déplacements de notre peuple et le prive de ses droits humains fondamentaux.

Nos exigences concernant le gel des activités de peuplement, la levée du blocus et la fin de toutes les autres pratiques israéliennes illégales ne sont pas des préconditions étrangères au processus politique. Au contraire, elles se placent dans la droite ligne de la mise en œuvre des obligations et engagements antérieurs, qui ont été réaffirmés à maintes reprises dans toutes les résolutions adoptées depuis le début du processus politique.

Pour créer l'environnement propice au succès des négociations, Israël doit respecter concrètement ces obligations et ces engagements. Sa promesse de mettre en œuvre l'accord final n'en sera en outre que plus crédible. Israël doit choisir entre la paix et la poursuite des colonies de peuplement.

Du haut de cette tribune, je réaffirme que nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à tout mettre en œuvre pour assurer le succès de ces négociations et faire en sorte qu'elles aboutissent à la paix souhaitée, en abordant toutes les questions relatives au statut final, à savoir Jérusalem, les réfugiés, les colonies, les frontières, l'eau, la sécurité et la libération de tous les prisonniers et détenus. Il faut le faire d'une manière qui garantisse liberté, indépendance et justice au peuple palestinien sur son sol, corrige l'injustice historique qui lui a été infligée, assure la sécurité pour tous ses voisins, et aboutisse à une paix juste dans tout le Moyen-Orient, y compris concernant les volets libanais et syrien. Ainsi s'ouvrira une nouvelle ère de stabilité, de progrès, de prospérité, de coexistence et de relations de bon voisinage.

Le processus politique ne sera remis sur les rails que si la communauté internationale assume sa responsabilité première de mettre fin à l'occupation israélienne, la plus longue de l'histoire moderne; de garantir le droit de notre peuple à l'autodétermination dans un État indépendant, souverain, établi sur les frontières du 4 juin 1967, et avec Jérusalem-Est comme capitale; et de trouver une solution juste et concertée à la question des réfugiés palestiniens, et ce, en faisant respecter dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, mais aussi l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et les dispositions du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Toute négociation sur le statut final doit se fonder, si elle veut aboutir, sur ces principes et ces résolutions politiques légitimes.

Malgré l'ampleur des souffrances qu'il endure, notre peuple reste attaché à ses droits, à sa terre et à son sol; il est également déterminé à rétablir son unité nationale ainsi que les liens entre les deux parties de notre patrie. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir l'unité par le dialogue grâce aux bons et louables efforts de nos frères et amis, la République arabe d'Égypte en particulier. Pour ce qui nous concerne, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que ces efforts aboutissent et qu'il soit ainsi mis fin à la division née du coup d'État contre la légitimité palestinienne et pour que nous puissions consacrer définitivement la démocratie comme méthode et voie indispensables de notre vécu politique.

Nous continuons également à assumer nos responsabilités s'agissant d'édifier les institutions nationales de notre État indépendant, de construire notre économie et de garantir la sécurité et la sûreté de nos concitoyens sous l'égide d'une autorité fondée sur l'état de droit, le principe de responsabilité, la transparence et la justice. Nous nous acquittons également de l'ensemble des obligations stipulées dans la Feuille de route et dans les accords signés entre les deux parties.

En conclusion, nous tenons à remercier toutes les parties ayant parrainé et appuyé le processus de paix. C'est le lieu de remercier tout particulièrement le Président des États-Unis, M. Barack Obama, qui a insisté, dans son allocution à l'Assemblée générale il y a deux jours (voir A/65/PV.11), sur la solution des deux États et sur la nécessité de geler la colonisation. Il a également exprimé son espoir de voir s'établir un État de Palestine indépendant, Membre à part entière de l'ONU, dès l'année prochaine. Nous réaffirmons ici notre ferme volonté de coopérer avec les Américains dans leurs efforts pour faire aboutir le processus politique en vue d'un règlement juste et global dans la région.

Nous devons également remercier l'ONU, qui a défendu notre cause, tendu la main à notre peuple et adopté tant de décisions et de résolutions ayant servi de base incontournable à toute quête d'une solution. Nous l'invitons, depuis cette tribune, à continuer de jouer le rôle central qui est le sien jusqu'à ce que justice soit faite, que notre peuple ait recouvré ses droits spoliés et que la paix s'instaure dans toute notre région. Nous exprimons une nouvelle fois toute notre gratitude et notre reconnaissance à l'Organisation pour ses efforts inlassables et sa solidarité à l'égard de la juste cause palestinienne, et nous renouvelons notre serment de rester attachés à la paix à laquelle nous aspirons, ainsi que tous les peuples de la région, en priant Dieu le tout puissant de nous gratifier d'un avenir où nous jouirions tous de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne de l'allocution qu'il vient de prononcer

M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie.

M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ould Mohamed Laghdaf (Mauritanie) (*parle en arabe*) : Au nom de M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République islamique de Mauritanie et en mon nom propre, je tiens tout d'abord à féliciter M. Joseph Deiss de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et à lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je suis convaincu que les efforts vigoureux et habiles qu'il déploiera auront un impact positif et consolideront les avancées que l'Organisation a enregistrées sous la direction de son prédécesseur, S. E. M. Ali Abdussalam Treki, qui a resserré les liens de coopération et de fraternité et consolidé les principes de paix et de dialogue au sein de l'Assemblée générale.

J'ai le plaisir de féliciter également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et de lui exprimer ma reconnaissance pour les efforts qu'il déploie en vue de réaliser les objectifs de l'Organisation et de consolider les piliers de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans le monde.

La Mauritanie, qui a parachevé la mise en place des institutions prévues par la Constitution en élisant M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, à l'issue d'élections libres, régulières et responsables, connaît aujourd'hui, et pour la première fois de son histoire, un progrès généralisé et aborde une nouvelle ère, caractérisée par le sérieux dans l'action, en vue d'améliorer les conditions de vie des Mauritaniens, d'ancrer la démocratie et d'édifier un État fondé sur la justice, l'égalité et les valeurs

républicaines – un État réconcilié avec lui-même et avec les pays voisins.

La Mauritanie est entrée dans une nouvelle ère où il n'y a plus aucun prisonnier politique, où le Parlement pluraliste assume pleinement son rôle législatif et de contrôle du Gouvernement et où la presse est libre et s'exprime sans censure ni entrave, tout comme les partis politiques, les syndicats et les organisations de la société civile.

S'inspirant du programme électoral du Président Mohamed Ould Abdel Aziz, le Gouvernement mauritanien s'applique à mettre en œuvre une politique de développement ambitieuse, assortie d'objectifs clairs, notamment pour éradiquer la corruption et ses effets pervers; utiliser de façon transparente, rationnelle et responsable les capacités de l'État en matière d'exploitation des ressources; imposer l'état de droit et l'autorité de l'État; répandre la paix sociale; fournir des services de base; et mettre en place l'infrastructure nécessaire au développement du pays.

Cette politique a bénéficié de la confiance et de l'appui des frères, amis et partenaires de développement de la Mauritanie qui, au cours d'une table ronde les ayant réunis à Bruxelles en juin, ont approuvé notre ambitieux programme de développement et promis une aide financière de 3,2 milliards de dollars étalée sur trois ans pour sa mise en œuvre. À cet égard, nous les remercions sincèrement de n'avoir ménagé aucun effort pour garantir le succès de la table ronde et de tout l'appui qu'ils ont accordé à nos programmes de développement.

Au cours de la mise en œuvre de ces programmes, la Mauritanie est devenue un centre d'activités au fur et à mesure de la construction de routes et d'installations sanitaires et éducatives, et de la mise en place de projets intégrés destinés à donner aux femmes et aux jeunes les moyens de contribuer au développement socioéconomique du pays et d'améliorer la situation des populations indigentes et marginalisées, qui se sont réjouies de l'élection de notre président qu'elles ont surnommé « le Président des pauvres », en raison du dévouement et de l'attention qu'il porte au peuple.

Comme d'autres pays, la Mauritanie est confrontée au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée. Le terrorisme est un phénomène mondial qui n'est pas lié à un pays, à un continent, à une religion ou à une société. Il faut

réfuser toute tentative de colliger l'islam à ce phénomène comme inacceptable et illogique. Après tout, ce sont les musulmans et le monde islamique qui sont le plus touchés par ce phénomène.

Nous croyons que la lutte contre le terrorisme exige des progrès en matière de justice sociale, la formation des jeunes et leur intégration à la vie active. Cela leur redonnera espoir et ils ne seront pas facilement recrutés par les terroristes et les organisations extrémistes.

Mon pays fait des efforts assidus sur tous ces fronts et encourage nos éminents érudits à tenir des débats instructifs et à transmettre une bonne image de l'islam, qui est une religion de tolérance, de vertu et d'acceptation d'autrui, une religion qui rejette l'excès et l'extrémisme. Qui plus est, la Mauritanie, loin d'être en guerre avec qui que ce soit, comme S. E. le Président de la République n'a cessé de le répéter, ne ménagera aucun effort pour maintenir la paix et la sécurité pour ses citoyens et garantir les conditions nécessaires au développement du pays dans un climat de sécurité et de stabilité.

La mise en place d'un Maghreb arabe uni est une option stratégique pour les peuples de la région, et si cette unité ne parvient pas à se maintenir, cela aura un impact négatif sur l'avenir de cette région vitale du monde. Il est indéniable que le règlement rapide de la question du Sahara occidental et le consentement des parties concernées permettraient d'accélérer le rythme d'intégration du Maghreb uni et de lui donner les moyens de jouer pleinement son rôle de partenaire régional efficace et indispensable.

Par ailleurs, consciente de l'importance de l'ONU en tant que forum irremplaçable où les États Membres et les autres membres de la communauté internationale, grands et petits, puissants et faibles, peuvent faire entendre leur voix et où ils peuvent régler les questions internationales difficiles, ainsi que coordonner et appuyer les efforts de développement, la Mauritanie appuie les efforts de réforme de l'Organisation et de ses organes, notamment le Conseil de sécurité.

Nous lançons un appel en faveur de l'élargissement du Conseil afin qu'il inclue une représentation permanente du continent africain et du Groupe des États arabes, car la démocratie est une exigence internationale et pas seulement une pratique ou un objectif national. Compte tenu de leur importance stratégique, humaine et culturelle, il n'est ni logique ni acceptable de ne pas accorder de sièges

permanents au Conseil de sécurité au continent africain et au monde arabe.

Le conflit arabo-israélien reste une source de tensions et une menace à la paix et à la sécurité internationales dans une région du monde extrêmement sensible et vitale. Cette région ne connaîtra pas la stabilité tant que l'on ne trouvera pas de solution définitive à ce conflit. Cette solution doit être juste et permanente, et conforme aux résolutions de la légitimité internationale. Elle doit permettre au peuple palestinien frère d'exercer son droit intégral d'établir un État viable et indépendant en Palestine, ayant Jérusalem-Est pour capitale. Elle doit également garantir la restitution de tous les territoires arabes occupés, y compris le territoire syrien des hauteurs du Golan et les fermes de Chebaa.

La Mauritanie espère que les négociations directes entre les Palestiniens et les Israéliens, sous l'égide des États-Unis, aboutiront à des résultats concrets et à un échéancier acceptable. Aucun peuple au Moyen-Orient n'a autant besoin de paix que le peuple palestinien. Mon pays a réclamé la levée du siège injuste de Gaza et la fin du châtimeur collectif et inhumain qui lui est imposé. Le rétablissement des droits et de la justice entre les peuples et les civilisations est le meilleur moyen d'instaurer la paix et la sécurité dans le monde.

Avant de terminer, je voudrais réitérer ce que j'ai déclaré il y a quelques jours. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le domaine du développement ne feront que croître si nous n'assumons pas nos responsabilités et n'honorons pas nos engagements. Les pays en développement ont besoin de toute l'attention de la communauté internationale pour réaliser la stabilité, le développement et les progrès qui leur permettront de s'intégrer dans le système économique mondial.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Guido Westerwelle, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Westerwelle (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est pour moi un honneur que de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui.

Le monde a beaucoup changé depuis la création de l'ONU il y a 65 ans. Le commerce et les échanges internationaux ne sont, bien entendu, rien de nouveau, mais ce qui est nouveau, c'est la rapidité avec laquelle les changements affectent la vie des gens. Ce n'est que si nous, à l'ONU, sommes et restons en mesure d'agir, que nous pourrions influencer sur ces changements mondiaux. Nous ne réussissons à régler les problèmes liés à la sécurité et au développement économique, social et écologique que si la communauté internationale reste unie. L'Allemagne est prête à assumer ses responsabilités mondiales dans le cadre de l'ONU.

La politique étrangère de l'Allemagne est fermement ancrée dans la communauté internationale. En Europe, un système de coopération a remplacé les affrontements qui pendant des siècles ont si cruellement divisé notre continent. L'Union européenne enregistre des succès car tous ses peuples et tous ses États sont sur un pied d'égalité. L'ONU, elle aussi, rassemble des nations, petites et grandes, pauvres et riches, celles qui sont plus puissantes et celles qui ont moins d'influence. La coopération entre égaux sur un pied d'égalité est également le principe directeur de nos travaux ici à l'ONU. Tous les pays doivent se respecter.

La politique étrangère de l'Allemagne est une politique de paix. Cet automne, l'Allemagne se présentera à un siège non permanent au Conseil de sécurité car le Conseil est le forum idéal où coopérer en faveur de la paix et du développement. La paix est plus que la seule absence de guerre. Dans notre monde interdépendant, les populations sont tout aussi vulnérables aux conséquences des changements climatiques, de la pauvreté et du sous-développement qu'à la violence et à l'oppression.

Les changements climatiques ont un impact direct sur chacun d'entre nous. Un grand nombre de personnes en ressentent déjà les conséquences sociales et économiques. Dans la lettre qu'ils ont adressée au Conseil de sécurité, les États insulaires du Pacifique nous ont avertis clairement et à juste titre que les changements climatiques menacent la sécurité de tous. Tout le monde doit faire le nécessaire pour protéger le climat. En Allemagne, nous venons d'adopter une

stratégie énergétique tournée vers l'avenir. D'ici à 2050, 80 % de notre production d'électricité proviendront de sources renouvelables. L'Allemagne s'est également engagée à réduire les émissions de dioxyde de carbone de 40 % d'ici à 2020, par rapport à 1990, l'année de référence. À ce jour, nous avons réduit nos émissions de dioxyde de carbone de presque 30 %. Nous sommes des pionniers dans le domaine de la protection du climat. Nous aidons ceux qui sont actuellement les plus durement touchés par le changement climatique. Nous sommes particulièrement préoccupés par le sort des petits États insulaires.

Quiconque souhaite véritablement lutter contre le changement climatique doit s'appuyer sur l'innovation, les nouvelles technologies et l'échange. Les pays développés comme les pays en développement peuvent bénéficier de la coopération dans le domaine des énergies futures. L'Allemagne apportera par exemple ses compétences techniques dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. De cette manière, nous transformons le défi du changement climatique en une occasion d'instaurer le développement équitable et d'améliorer la coopération. La politique climatique est la pierre angulaire de toute politique de développement durable. Le récent sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement a déterminé les prochaines mesures à prendre pour renforcer le partenariat mondial pour le développement.

L'éducation est essentielle au développement. Le développement a besoin de l'éducation. L'éducation protège la population contre la discrimination et l'oppression. L'éducation lutte contre les préjugés et favorise donc la paix. L'éducation crée également des produits et des marchés; l'éducation est la voie qui mène à la prospérité. La véritable richesse de nombreux pays ne se trouve plus dans leurs matières premières mais dans les cerveaux de leur population. L'éducation est un droit fondamental. C'est parce que c'est à l'aune de l'éducation que se mesurera le succès ou l'échec des sociétés dans le monde de demain que l'Allemagne est l'un des principaux partenaires internationaux dans le domaine de l'apprentissage. En nous appuyant sur l'éducation, nous jetons des ponts vers l'avenir pour les jeunes d'aujourd'hui.

L'ONU elle-même doit également suivre le rythme du changement. L'ordre mondial d'aujourd'hui n'est pas reflété correctement si l'Afrique et l'Amérique latine n'ont pas de siège permanent au Conseil de sécurité. De même, l'Asie se considère à

juste titre comme étant sous-représentée. L'ensemble du continent, pas simplement les États, se développe à une vitesse époustouflante. Nous prenons nos partenariats au sérieux, qu'il s'agisse des anciens ou des nouveaux. D'autre part, l'Allemagne reste prête à assumer des responsabilités plus importantes.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaire ne sont pas des problèmes du passé mais des défis de notre époque. Le désarmement et la non-prolifération nucléaire sont les deux côtés d'une même pièce. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que les armes de destruction massive n'empoisonnent pas la mondialisation. Contrairement à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui a eu lieu il y a cinq ans la Conférence d'examen de mai dernier a été un succès. Si nous œuvrons ensemble pour préserver cette dynamique, nous serons en mesure de faire en sorte que cette décennie ne soit pas celle de l'accumulation des armes, mais qu'elle devienne une décennie du désarmement. Un monde exempt d'armes nucléaires est une vision à long terme, mais même un marathon commence avec une première foulée.

Le débat sur le désarmement est en pleine évolution. Le groupe d'États fondé à New York mercredi pour promouvoir le désarmement et la maîtrise des armements n'est pas livré à lui-même. Pendant plus de 10 ans, la Conférence sur le désarmement à Genève n'est même pas parvenue à se mettre d'accord sur un ordre du jour. Ce n'est pas de cette manière que nous pourrions nous montrer à la hauteur de notre responsabilité partagée. Nous nous sommes réunis hier sur l'invitation du Secrétaire général pour sortir de l'impasse qui bride la Conférence de Genève. Notre monde sera plus sûr lorsque le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entrera en vigueur et lorsque la production de matériaux fissiles aura pris fin définitivement.

La politique de paix allemande est pour le règlement pacifique des conflits régionaux. L'Allemagne fait de son mieux pour que les pourparlers directs entre Israël et les Palestiniens soient couronnés de succès. Nous continuerons de développer les forces de la raison et de la réconciliation. Pendant cette période cruciale du processus de paix en particulier, je prie instamment les deux parties de s'abstenir de toute action qui pourrait faire obstacle à la paix. Nous condamnons toute forme de violence dont le seul objectif est de torpiller les pourparlers de paix. Dans le même temps, nous demandons la

prorogation du moratoire sur la construction de colonies. La paix ne sera durable que si l'on parvient à la solution des deux États, avec Israël et un État palestinien vivant en paix et côte à côte au sein de frontières sûres.

L'Iran, comme tous les autres pays, a naturellement le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cependant, les dirigeants de Téhéran ont eux-mêmes semé le doute quant à la nature civile de leur programme nucléaire. En faisant preuve d'ouverture et de transparence, l'Iran peut lever ce doute. Notre offre de dialogue tient toujours. Il revient maintenant à l'Iran de saisir notre main tendue.

La conférence qui doit se tenir en 2012, avec pour but de créer une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, sera une occasion importante de renforcer la paix et la sécurité dans la région. L'Allemagne encourage tous les pays de la région à participer à cette conférence pour faire en sorte qu'elle soit un succès. Nous sommes attachés à un Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires.

L'Allemagne est l'un des principaux partisans d'un Afghanistan pacifique et sûr. Comme convenu à Londres et à Kaboul, nous voulons transférer la responsabilité de la sécurité de l'ensemble de l'Afghanistan au Gouvernement afghan d'ici à 2014. Pour accomplir des progrès dans ce pays ravagé depuis si longtemps par la guerre et les troubles civils, il importe de prendre des mesures efficaces pour empêcher la violence. Toutefois, les moyens militaires ne sont pas à eux seuls synonymes de succès. Nous sommes favorables à une approche globale et surtout à un règlement politique. Tous les acteurs doivent maintenant faire preuve du courage et du dynamisme nécessaires pour entreprendre la réconciliation.

Le Gouvernement allemand apporte son aide lorsque des populations sont frappées par des catastrophes naturelles ou doivent faire face à des situations d'urgence où que ce soit dans le monde. Cependant, la conscience d'un pays se trouve dans le cœur de ses citoyens. Je suis fier que mes compatriotes soient si généreux lorsque les besoins sont si importants. L'humanité et la solidarité sont des valeurs mondiales; l'humanité et la solidarité ne font pas de distinction fondée sur la couleur de peau ou les croyances religieuses. Lorsque le tsunami a dévasté les côtes de l'océan Indien, lorsque le séisme qui a frappé Haïti a réduit à néant des décennies de travail ou, plus récemment, lorsque les terribles inondations au

Pakistan ont semé le chaos sur leur passage, les Allemands ont partagé la douleur des victimes et ont apporté une aide aussi sincère que possible. Nous serons aux côtés du Pakistan au cours des mois et des années à venir pour garantir au pays un avenir économique prometteur.

Nous œuvrons à l'instauration d'un ordre pacifique au Soudan, maintenant et après la tenue du référendum au début de l'année prochaine. Nous recherchons des moyens d'établir des conditions stables au Yémen et sommes particulièrement actifs dans le cadre du groupe des amis du Yémen. Nous travaillons dur pour lutter contre la piraterie au large de la corne de l'Afrique et rétablir la paix et la stabilité en Somalie.

Les efforts de reconstruction dans les régions dévastées ne peuvent être fructueux du jour au lendemain. De même, pour les sociétés déchirées par la guerre et les troubles civils, la vie dans la dignité passe par la paix et la réconciliation. Il ne peut y avoir de paix véritable que lorsque les droits de l'homme sont respectés. Pour nous, les principes tels que l'état de droit, la liberté d'opinion, la liberté de la presse et le respect des droits inaliénables de l'homme sont essentiels. La protection des droits de l'homme reste une tâche qui incombe à toutes les sociétés.

L'un des principes fondamentaux de l'ONU est que les femmes doivent déterminer leur vie et contribuer à décider du destin de leur pays. Les minorités ethniques ou religieuses enrichissent les sociétés dans lesquelles elles vivent. La tolérance est l'un des principes directeurs de l'Allemagne. Chacun est gagnant qui entre en concurrence pour présenter les meilleures idées; en cas de choc des cultures, il ne peut y avoir que des perdants.

L'Europe unie peut apporter une contribution précieuse sur notre continent et au-delà. L'Allemagne œuvre pour faire en sorte qu'à l'avenir, l'Union européenne coopère encore plus étroitement avec l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie et qu'elle soit à la hauteur de sa responsabilité mondiale. L'Allemagne est le troisième plus important donateur dans le cadre de la coopération pour le développement. Nous nous sommes pratiquement relevés de la crise financière et économique et grâce à notre forte croissance économique, nous sommes sur la bonne voie. Cette économie solide fait de l'Allemagne un partenaire mondial solide.

Si tous les pays, grands et petits, travaillent ensemble, nous pourrions maîtriser les problèmes pressants de notre monde.

(l'orateur poursuit en anglais)

Ils peuvent compter sur l'Allemagne. Ils peuvent faire confiance à l'Allemagne.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Le début des travaux de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale coïncide avec celui des préparatifs de la célébration du cinquantième anniversaire du Mouvement des pays non alignés, présidé par mon pays, l'Égypte. Au cours de ce demi-siècle, le Mouvement a largement contribué à l'effort international multilatéral dans un contexte international et régional en mutation. Il a également démontré la capacité des pays en développement d'apporter une contribution efficace au maintien de la paix et de la sécurité internationales, au développement, à la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'au renforcement de la bonne gouvernance au niveau international.

La réunion ministérielle que le Mouvement des pays non alignés organisera cette semaine marquera le lancement de cette célébration majeure que l'Indonésie accueillera en avril ou en mai 2011. Cette réunion définira une vision claire et intégrée s'appuyant sur les réalisations passées pour nous propulser vers l'avenir. Elle identifiera également le rôle précis que le Mouvement devra jouer à l'avenir pour promouvoir une plus grande ouverture et une plus grande interaction avec la communauté internationale, sur un pied d'égalité et dans un intérêt mutuel, pour répondre aux aspirations de nos pays et de nos peuples.

L'Égypte reconnaît l'importance du thème principal du débat général proposé par le Président à la présente session. La gouvernance mondiale a trait à de nombreux domaines : politique, économique et social. L'Égypte est favorable à ce que les organes élus de l'ONU soient chargés des missions principales sur cette question. Nous devons tous œuvrer de concert pour que l'Organisation des Nations Unies tienne ce rôle central avec efficacité et sagesse.

Sur le plan politique, il n'est plus acceptable, par exemple, que les sièges permanents au Conseil de

sécurité, organe principal responsable du maintien de la paix et la sécurité internationales, soient attribués sur la base de règles obsolètes et d'une autre époque. De même, il est désormais inacceptable que les travaux du Conseil et de ses mécanismes manquent de transparence ou ne soient pas bien équilibrés.

Pour faire face comme il se doit aux défis historiques auxquels le monde est confronté, cette question centrale doit être examinée avec davantage de clairvoyance et de manière plus équilibrée et plus responsable. Combien d'erreurs flagrantes commises par le Conseil de sécurité ont-elles fait des victimes innocentes? Combien de résolutions bloquées par le Conseil auraient pu permettre de corriger des disparités, de rétablir les droits des victimes et de faire en sorte que le grand public ait de nouveau confiance dans l'efficacité et l'impartialité du Conseil de sécurité?

S'agissant du secteur économique, nous constatons que l'ONU, et même les institutions financières internationales de Bretton Woods, ne jouent plus un rôle moteur dans le traitement des questions sensibles pour l'économie mondiale. D'autres groupements internationaux commencent à tenir ce rôle.

Le Groupe des Vingt, lors de son dernier sommet organisé l'année dernière, s'est autoproclamé forum de coordination des politiques économiques mondiales. Ce fait nouveau nous incite à la prudence quant aux répercussions d'une telle affirmation. En effet, pour que ce groupe, ou tout autre forum, puisse revendiquer une telle responsabilité, il doit jouir d'une représentativité géographique adéquate qui garantisse l'expression de toutes les tendances dominantes au sein de la communauté internationale, assure une participation équitable dans l'élaboration des lignes directrices et respecte un équilibre dans la manière de traiter les problèmes rencontrés. La marginalisation est désormais inadmissible. Les pays du Sud ont des droits et doivent pouvoir faire entendre leur voix dans le cadre de tout forum consacré à l'examen de la situation mondiale et y participer.

L'Égypte poursuivra ses efforts inlassables pour assurer une participation plus large et plus équilibrée du monde en développement aux processus de prise de décisions liées à l'économie internationale. Les mauvais résultats économiques enregistrés plusieurs années de suite au plan mondial et les graves crises successives ont accentué les déséquilibres existants et

les problèmes rencontrés par tous les pays, en particulier par les pays en développement. Compte tenu de cette situation, nous devons appuyer une action collective coordonnée pour traiter les différents aspects de ces lacunes et de ces déséquilibres et parvenir à une croissance mondiale équilibrée et durable.

À cet égard, nous nous félicitons de l'issue de la Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale relative aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui a achevé ses travaux il y a quelques jours. Au cours de cette réunion, l'Égypte a exprimé ses vues sur ces objectifs et indiqué les progrès qu'elle a accomplis dans leur réalisation. Nous espérons que les conclusions de ce sommet apporteront à chacun d'entre nous l'élan nécessaire pour accélérer la réalisation des OMD avant l'examen final de 2015.

Chacun sait que l'Égypte fait partie intégrante du monde musulman. Nous ressentons la douleur des musulmans, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. Nous nous réjouissons pour eux et avec eux. Nous déplorons toute souffrance qui leur est infligée ou tout acte de violence perpétré à leur encontre. Il est incontestable que de nombreux incidents déplorables et condamnables visent l'Islam et les musulmans de manière répétée voire, dans certains cas, systématique : de la profanation de symboles religieux et d'éléments sacrés aux actes de provocation ciblant les musulmans. L'ensemble du monde occidental semble être encouragé à entrer en conflit avec le monde musulman. Un tel conflit n'est dans l'intérêt d'aucune partie, qu'il s'agisse ou non d'extrémistes ou de ceux qui défendent des idées malveillantes ou perverses. Un tel affrontement n'est pas non plus dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité dans le monde. Un tel affrontement ne peut profiter à aucune des parties concernées. Il s'agit d'un conflit dans lequel le vainqueur est perdant et la partie victorieuse essuie une défaite.

Nul besoin de rappeler à l'Assemblée qu'il est nécessaire de mener une action coordonnée entre les forces modérées associées à la religion, à la civilisation et à la culture pour répondre à ces préoccupations avant que cette situation ne s'aggrave, ne prenne de l'ampleur et ne devienne destructrice. Il est inadmissible de se cacher derrière des prétextes étonnants par leur naïveté et leur superficialité, irrecevables tant dans la forme que sur le fond – par exemple le droit à la liberté d'expression – pour

justifier des pratiques prenant l'Islam et les musulmans pour cible. Cette situation est pour nous inacceptable.

L'Égypte continuera de n'épargner aucun effort, en matière politique, culturelle, civilisationnelle et confessionnelle pour faire face à ces menaces. Nous demandons à tous les pays, et en particulier à tous les gouvernements, d'assumer leurs responsabilités pour lutter contre ce spectre : le spectre abominable d'un choc des religions et des civilisations. Nous les appelons également à promouvoir une culture éclairée – fondée sur la tolérance face à la diversité, sur le rejet de l'intolérance et de la haine – et à établir des lois garantissant la protection des minorités et de leurs symboles sacrés contre les violences commises par des extrémistes et des fauteurs de troubles.

S'agissant des questions liées à la paix et à la sécurité internationales, l'Égypte accorde une attention prioritaire au désarmement et à la non-prolifération nucléaire. Il y a quelques mois, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 a achevé ses travaux, qui ont abouti à l'adoption d'un document important relatif au Moyen-Orient. Ce document comprend un plan d'action et des mesures en vue de l'application de la résolution adoptée en 1995. L'Égypte suivra de très près toutes les mesures prises pour appliquer ce plan, notamment dans le cadre des préparatifs sérieux de la Conférence d'examen de 2012.

Je réaffirme que de l'avis de l'Égypte l'application de façon discriminatoire des règles en matière de non-prolifération fait peser une menace constante sur la stabilité mondiale. Au Moyen-Orient en particulier, nous assistons à une intensification des efforts visant à renforcer les engagements des États non dotés d'armes nucléaires signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il faut également conférer à ce traité un caractère universel dans notre région et soumettre toutes les installations nucléaires du Moyen-Orient au système de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette situation inconfortable nous préoccupe. Nous travaillerons en coopération avec toutes les parties animées par des préoccupations semblables pour faire face à cette situation et la régler dans les instances internationales compétentes.

Année après année, nous nous réunissons à l'ONU pour examiner la question palestinienne et le conflit arabo-israélien qui se poursuit. Chaque année,

la teneur de nos propos oscille entre l'espoir de progrès décisifs, qui n'ont pas encore été réalisés, et la crainte d'une détérioration de la situation et d'une explosion qui aggraverait les souffrances du peuple palestinien et accroîtraient les risques d'une montée de l'extrémisme, de l'activisme et de la violence auxquels notre région est exposée.

Cette année n'est pas très différente. S'il est vrai que le lancement des pourparlers directs entre Palestiniens et Israéliens est encourageant, les chances de succès restent minces. Bien que le processus qui a abouti à ces pourparlers ait été entaché d'erreurs, l'Égypte estime que leur reprise peut offrir une occasion importante qui doit être saisie.

La partie israélienne doit se rendre compte que les négociations ne constituent pas une fin en soi. Elles ne doivent être ni une distraction ni une perte de temps. Le sérieux doit être le fondement et la caractéristique principale de ce processus de négociation. Sans le sérieux et la crédibilité nécessaires, ces pourparlers perdront rapidement le moindre appui dont ils bénéficient auprès de l'opinion publique des deux côtés. Comme l'ont confirmé à chaque occasion le conciliateur américain, le Quatuor international et le Président Obama, il y a quelques jours, l'Égypte pense que ces pourparlers ont pour but de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et à la mise en œuvre de la solution des deux États par la création d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, dont les frontières sont basées sur les lignes de 1967.

Au cours du premier cycle de pourparlers organisé à Washington, puis à Charm el-Cheikh, Israël a plusieurs fois affirmé qu'il était déterminé à participer à ces négociations avec tout le sérieux requis. Nous demandons donc à la partie israélienne de prendre les mesures difficiles qui s'imposent, comme l'a indiqué le Président Moubarak il y a deux jours, pour parvenir à un règlement politique juste qui permettrait aux populations et aux pays de la région de tourner la page de décennies d'un conflit qui a fait des victimes et gaspiller les ressources.

Il est incontestable que le gel des activités de peuplement israéliennes dans les territoires palestiniens occupés est devenu un facteur déterminant pour connaître les intentions de la partie israélienne et sa volonté réelle de mener ces négociations à bien. Au cas où la partie israélienne refuserait aujourd'hui de prendre l'engagement de prolonger le moratoire sur ses

activités de peuplement, elle vouerait à l'échec le processus de négociation. Elle serait alors tenue entièrement responsable, par l'opinion publique régionale et mondiale ainsi que par les États-Unis d'Amérique, à l'origine de cet effort important, d'avoir laissé passer cette occasion unique. Elle serait également responsable de toute répercussion négative. À l'inverse, qu'Israël réussisse cette épreuve, et nous pourrions espérer un règlement rapide entre les deux parties sur la question des frontières démarquant leur territoire respectif. Dans ce domaine, les solutions sont bien connues. Le règlement de la question des frontières nous permettrait d'avancer à grand pas vers un règlement global de ce conflit.

L'Égypte appuie également tout effort sérieux visant à la reprise de négociations directes sur les volets syrien et libanais. De telles négociations doivent permettre à ces deux pays de récupérer leurs territoires occupés et aboutir, à terme, à une paix globale, à la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe et à un règlement définitif du conflit arabo-israélien.

La situation actuelle au Soudan, pays frère, est la plus difficile que ce pays ait connue depuis son indépendance. Outre l'évolution enregistrée au Darfour, le référendum sur le droit à l'autodétermination concernant le Sud-Soudan se tiendra prochainement. L'Égypte s'intéresse de très près à cette situation car nous avons une frontière commune avec ce pays. Notre intérêt est motivé non seulement par les relations fraternelles qui existent entre nos deux peuples mais aussi par le fait que nous anticipons les éventuelles répercussions de ce référendum. L'Égypte poursuivra ses efforts constants en vue de préserver l'unité du Soudan, si c'est là le choix de la majorité de la population. Mais si les habitants du Sud-Soudan, nos frères, font un choix différent, l'Égypte respectera les résultats du référendum et coopérera avec les deux parties dans l'intérêt du développement et de la stabilité.

La sécurité dans le Golfe est une des préoccupations majeures de l'Égypte et une question prioritaire de sa politique étrangère. Non seulement l'Égypte entretient des liens ancestraux avec les pays arabes du Golfe mais elle est également consciente de l'importance stratégique de cette question pour ses frères arabes du Golfe. C'est pourquoi l'Égypte continuera d'œuvrer avec les États membres du Conseil de coopération du Golfe au maintien de la sécurité nationale des États arabes de la région et de veiller à ce que tout accord conclu en matière de sécurité

corresponde aux exigences et aux préoccupations des pays arabes.

L'Égypte souligne la nécessité de parvenir à un règlement politique sur le dossier nucléaire iranien. En effet, si la situation venait à se détériorer dangereusement, la paix et la stabilité pourraient être gravement menacées dans cette région vitale du monde. Bien que nous n'acceptons pas que des menaces soient proférées contre un État membre de l'Organisation de la Conférence islamique, nous demandons à l'Iran de s'abstenir de prendre toute mesure susceptible d'entraîner une détérioration de la situation dans cette région, en particulier dans le Golfe, et d'aboutir à l'affrontement de différentes forces de la communauté internationale. Toutes les parties doivent s'engager dans des négociations pour parvenir à un règlement politique pacifique de cette question. Un tel règlement doit garantir le droit légitime de l'Iran d'utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques et permettre à la communauté internationale de s'assurer que l'Iran respecte les obligations qui lui incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. À ce jour, rien ne laisse penser que tel n'est pas le cas.

Le détroit situé au sud de la mer Rouge revêt une importance stratégique pour l'Égypte. Il conduit en effet au canal de Suez, une voie maritime très fréquentée ayant une position centrale dans le monde. Garantir la sécurité dans cette zone absolument cruciale est une des préoccupations principales de l'Égypte. C'est pourquoi notre pays participe activement aux différents efforts internationaux visant à lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes, dans la mer d'Oman et dans l'océan Indien. L'Égypte fournit également une assistance à certains pays de la région dans des domaines tels que le renforcement des capacités des garde-côtes, la sensibilisation à la prévention des actes de piraterie et la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la piraterie via les médias et d'autres moyens de communication. Dans le même esprit, la poursuite de la lutte fratricide en Somalie a des effets déstabilisateurs dans la corne de l'Afrique et demeure donc préoccupante.

L'Égypte poursuit ses efforts, y compris ses contacts, pour attirer davantage l'attention de la communauté internationale sur la Somalie, en vue de la conclusion d'un cessez-le-feu menant à un règlement politique global et pacifique. Ce règlement dépendra de la volonté politique des parties somaliennes et de

l'engagement des acteurs extérieurs à s'abstenir de s'ingérer dans les affaires de la Somalie, tout en participant activement aux efforts visant à parvenir à un règlement politique.

Pour terminer, je tiens à dire que l'Égypte est un pays aux nombreuses civilisations, particularités et caractéristiques du nationalisme arabe aux identités profondément islamiques et coptes, en passant par ses racines profondément africaines et son histoire méditerranéenne. Toutes ces caractéristiques ont fusionné au fil des années et ont laissé leurs marques sur la politique étrangère de l'Égypte. Toutes ces influences sont fédératrices et guident nos raisonnements et actions dans notre approche de divers problèmes et crises.

L'Égypte continuera d'œuvrer en faveur de l'instauration de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient et dans le monde. Elle mettra tout en œuvre pour assurer le bien-être de ses populations, de sa nation et de sa région. Nous continuerons à lutter pour un développement durable et équilibré. Nous poursuivrons également notre action déterminée en faveur des pays du Sud.

Notre délégation se réjouit à la perspective de coopérer avec les autres Membres dans un esprit d'ouverture pour que cette session soit couronnée de succès. Nous tendons la main à tous les pays, dans un esprit ouvert et avec le désir sincère de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés au niveau international.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Australie, S. E. M. Kevin Rudd.

M. Rudd (Australie) (*parle en anglais*) : Cette grande organisation est vieille de deux tiers d'un siècle – soit une durée trois fois plus longue que la durée de vie de l'organisation qui l'a précédée, la Société des Nations, et plus longtemps que les autres organisations qui avant cela avaient essayé d'adopter une approche collective pour traiter des problèmes communs aux États-nations. Aujourd'hui, nous devons nous demander si l'ONU demeure efficace face aux défis de notre époque.

L'ONU a été créée après les deux conflits les plus meurtriers de l'histoire de l'humanité, dans lesquels près de 80 millions de personnes ont été tuées et des générations entières ont failli disparaître. Le monde a dû s'unir par la force des choses. Il fallait trouver une

meilleure solution et, dans les décennies qui ont suivi notre première réunion à San Francisco, nous avons réussi à éviter une autre guerre mondiale, même si cela ne semblait pas évident à certains moments.

Aujourd'hui, nous devons faire face à des défis différents dans des circonstances différentes sur les plans stratégique, économique et politique. Nous vivons maintenant dans un monde plus que jamais marqué par la multipolarité et l'interdépendance. Nous devons manier l'épée à double tranchant qu'est la mondialisation. La transformation de l'économie mondiale a relevé le niveau de vie des populations et a permis à des centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté.

En même temps, à cause de l'interdépendance accrue des marchés financiers internationaux, aucun pays participant à l'économie mondiale n'a échappé aux effets de la crise financière mondiale. En outre, la transformation rapide des communications et l'intensification des mouvements des personnes dans le monde ont permis d'améliorer le bien-être de l'humanité. Mais elles ont également créé, ou du moins intensifié, de nouvelles menaces contre la sécurité pour l'humanité tout entière : les pandémies, la criminalité transnationale organisée et la menace persistante du terrorisme mondial. À cette liste, il faut ajouter le défi mondial que représentent les changements climatiques. Les émissions incontrôlées de carbone par un État ont des incidences sur la survie de tous les États. Les changements climatiques n'ont cure des frontières nationales ou géographiques et, par conséquent, ils appellent des réponses au plan national, mais aussi une riposte mondiale intégrée.

En conséquence, à l'ONU, après deux tiers d'un siècle d'existence, nous sommes désormais confrontés à des défis mondiaux de plus en plus complexes dans un monde de plus en plus fragmenté et un espace international bien plus disputé. Ces nouvelles réalités mondiales appellent impérativement des systèmes de gouvernance mondiale adaptés, représentatifs et, surtout, efficaces.

Si nous n'arrivons pas à faire en sorte que l'ONU fonctionne efficacement et que ses institutions soient adaptées aux grands défis auxquels nous sommes tous confrontés actuellement, la triste réalité est que l'ONU deviendra une coquille vide. Même si les États décident de la maintenir sous sa forme actuelle, ils auront de plus en plus tendance à la contourner et à

établir d'autres mécanismes pour obtenir des résultats tangibles.

Voilà le problème auquel nous nous heurtons tous aujourd'hui. Seule notre volonté politique collective pourra nous permettre de faire en sorte que les institutions existantes fonctionnent comme il faut et d'associer la légitimité actuelle et irremplaçable de l'ONU à une nouvelle efficacité dans les domaines de la sécurité, du développement et des changements climatiques.

La plupart des structures essentielles de l'ONU sont déjà en place, mais pour qu'elles puissent fonctionner, nous devons mobiliser la volonté politique nécessaire à cette fin. Autrement dit, nous devons donner aux institutions que nous avons créées les moyens de faire leur travail. De façon plus directe, cela signifie que nous devons faire ce que nous disons. Si nous tenons une Conférence sur le désarmement, elle doit se pencher sur le désarmement, et non faire semblant. Si nous avons une convention sur les changements climatiques, elle doit lutter contre les changements climatiques, au lieu d'en parler seulement. La même chose pour le développement. Sinon, l'ONU perdra finalement sa crédibilité aux yeux du monde et de nos propres citoyens. La communauté internationale ne peut plus tolérer que les actions de quelques États dissidents entravent la détermination collective de nombreux autres États.

La communauté internationale doit relever le défi persistant du terrorisme international. Le terrorisme ne respecte pas les frontières géographiques ou politiques. Cela fait 10 ans cette année que des terroristes ont lancé une attaque meurtrière contre cette grande ville de New York. La menace du terrorisme international subsiste. Elle continue de mépriser les normes de la civilisation, de susciter la peur et l'insécurité et de causer la mort de civils innocents dans de nombreuses régions du monde.

La mise hors la loi des organisations terroristes par les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, associée aux mesures prises par les États Membres, individuellement et collectivement, donne une idée du niveau sans précédent de la coopération qui s'est instaurée au plan international pour lutter contre la menace mondiale du terrorisme.

Dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme, beaucoup d'États Membres ont déployé leurs forces armées et d'autres agents en Afghanistan, toujours avec l'autorisation du Conseil de sécurité. Ces

braves soldats, agents de police et travailleurs humanitaires, ressortissants de nombreux pays représentés ici à l'Assemblée générale, y compris l'Australie, sont toujours en Afghanistan après plusieurs années de guerre.

En conséquence, l'Afghanistan n'est plus une base sûre pour les opérations mondiales des organisations terroristes comme Al-Qaida. Ainsi, nous contribuons également tous à la sécurité et à la stabilité de l'Afghanistan en tant que nation. Cette guerre aura été difficile, mais notre détermination commune est assez forte pour empêcher que l'Afghanistan soit de nouveau utilisé comme base d'exportation du terrorisme.

Au-delà de l'Afghanistan, le terrorisme demeure une menace pour les populations de toutes religions et civilisations. Aussi bien aux niveaux national qu'international, nous devons rester vigilants car d'autres attentats terroristes sont susceptibles d'être commis. Cette menace demeure bel et bien réelle.

Le problème persistant de la prolifération nucléaire doit tout aussi nous préoccuper. Les violations du régime de non-prolifération par des États comme la République populaire démocratique de Corée et l'Iran constituent une menace grave et potentielle pour nous tous. C'est pour cette raison que l'Australie apporte un appui solide aux régimes de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée et l'Iran.

L'ONU a joué un rôle essentiel dans la promotion de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. La non-prolifération et le désarmement nucléaire sont des processus qui se renforcent mutuellement et qui ne sauraient être dissociés l'un de l'autre.

L'activisme de l'Australie en faveur de la maîtrise des armements et du désarmement n'a nullement diminué. Et il reste beaucoup de travail urgent à accomplir. En 1996, l'Australie a parrainé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans cette assemblée pour garantir son adoption. Depuis lors, 182 États ont signé le Traité et 153 l'ont ratifié. Neuf autres États doivent encore le ratifier pour qu'il puisse entrer en vigueur. L'Australie se félicite des déclarations récentes de l'Indonésie et des États-Unis, qui ont annoncé leur intention de ratifier le Traité, et nous exhortons tous les États qui ne l'ont pas encore annoncé de le ratifier pour qu'il puisse entrer en vigueur.

La toute dernière Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires s'est tenue plus tôt dans l'année. L'Australie et le Japon ont travaillé étroitement ensemble avant la Conférence, notamment dans le cadre du rapport de la Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, établi conjointement par l'ancien Ministre des affaires étrangères australien, Gareth Evans, et son homologue japonais, Yoriko Kawaguchi. Ce rapport important a insufflé un nouvel élan aux préparatifs de la Conférence d'examen. Nous pensons que le rapport Evans-Kawaguchi de la Commission constitue aussi le plan de travail le plus complet, le plus pragmatique et le plus moderne aux fins de l'examen et de l'adoption par la communauté internationale d'un programme global de maîtrise des armements et de non-prolifération.

La Conférence d'examen est convenue par consensus de 64 mesures. L'Australie et le Japon ont en outre pris cette semaine à New York l'initiative d'accueillir conjointement une réunion interrégionale des ministres des affaires étrangères afin d'œuvrer à la mise en œuvre de ces 64 mesures. Compte tenu de la catastrophe que représenterait un conflit nucléaire, le statu quo n'est pas une option. Nous devons avancer dans la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, et nous devons veiller à ce que le dispositif de désarmement de l'ONU remplisse sa tâche.

S'agissant de la question plus vaste de la sécurité, le Gouvernement australien, sous le Premier Ministre Gillard, accueille avec une grande satisfaction la déclaration faite durant cette assemblée par le Président des États-Unis au sujet de ses efforts pour instaurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient (voir A/65/PV.11). La position de l'Australie demeure inchangée : un tel règlement doit permettre tant à Israël qu'au futur État palestinien de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. L'Australie demande à toutes les parties de s'atteler à la tâche et de saisir l'occasion historique qui se présente à eux d'instaurer une paix durable. Tous les États Membres de l'Assemblée générale devraient se réjouir à la perspective de voir à la fois un État israélien et un État palestinien représentés à la soixante-sixième session de l'Assemblée, qui se tiendra l'année prochaine.

Ces dernières années, l'Australie a promu le concept d'une communauté de l'Asie et du Pacifique dans laquelle tant les États-Unis que la Fédération de Russie participeraient activement à la construction de

l'architecture future de notre région. L'Australie se félicite donc de ce que les États-Unis et la Russie fassent très bientôt partie du Sommet de l'Asie de l'Est. Les dirigeants de ce Sommet prendront cette décision historique en octobre à Hanoï. L'Australie, membre fondateur du Sommet, se réjouit à l'idée de contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté dans cette région, qui est la plus dynamique du monde.

S'agissant des questions relatives au développement de la sécurité humaine, l'Australie reste entièrement déterminée à relever les défis internationaux et régionaux, notamment les flux migratoires irréguliers, le crime organisé et le trafic de migrants.

Le fléau que représentent les catastrophes naturelles est la menace la plus immédiate et la plus pressante qui pèse sur la sécurité physique de l'ensemble de la région entourant l'Australie. La région de l'Asie et du Pacifique a été frappée par des tsunamis, des tremblements de terre, des éruptions de volcans et des inondations de grande ampleur. L'Australie propose à la communauté internationale de réexaminer les capacités dont nous disposons pour intervenir rapidement, de manière cohérente et proportionnelle dans les cas de catastrophes naturelles de grande ampleur.

L'Australie est d'avis que cela serait aussi bénéfique pour les peuples et les pays de notre région, qui sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles. Avec le temps, cela constituerait également une mesure de renforcement de la confiance et de la sécurité parmi les forces armées, les services d'urgence et les organismes de sécurité des différents États-nations de l'Asie et du Pacifique. L'ampleur des événements dont j'ai été témoin la semaine dernière lors de ma visite au Pakistan souligne l'importance d'une meilleure planification, d'une meilleure préparation et d'une meilleure coordination pour faire face aux catastrophes naturelles de grande envergure. Nous ne pouvons tout simplement pas attendre qu'une nouvelle catastrophe se produise pour comprendre que les ressources dont elles disposent ne permettent tout simplement pas à l'ONU et ses institutions de relever des défis d'une telle ampleur.

Les obstacles à la stabilité économique mondiale demeurent considérables. On n'a pas encore une idée claire de tous les effets de la crise financière mondiale. Des problèmes systémiques subsistent au sein du

système financier mondial. Il faut les régler en faisant appel aux institutions nationales et internationales appropriées si nous voulons éliminer les causes profondes de la crise qui a démarré aux États-Unis en septembre 2008 et s'est propagée ensuite, dévastant les économies et la vie des travailleurs partout dans le monde.

Au-delà des réformes spécifiques qui sont nécessaires dans le système financier mondial, il convient également de régler le problème connexe des déséquilibres financiers mondiaux. Ces questions sont inscrites à l'ordre du jour du Groupe des Vingt (G-20) dans lequel l'Australie joue un rôle actif. Les objectifs du cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée convenu par les membres du G-20 au sommet de Pittsburg en septembre 2009 demeurent essentiels et doivent être mis en œuvre si nous voulons agir sur les causes de la crise récente.

En décembre dernier, les nations du monde se sont réunies à Copenhague pour la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'Australie a participé activement à cette conférence. De concert avec un certain nombre d'autres États, elle a œuvré sans relâche à l'élaboration de l'Accord de Copenhague. Cet accord ne représentait pas tout ce dont la communauté internationale avait alors besoin pour apporter une réponse globale au défi persistant posé par le changement climatique. Il a constitué toutefois un progrès sur quatre points.

Pour la première fois, l'Accord a consacré le principe selon lequel l'augmentation de la température mondiale devrait être inférieure à 2 °C pour éviter que la planète ne subisse des changements climatiques irréversibles.

Pour la première fois, tant les pays développés qu'en développement ont accepté l'idée que l'obtention de ce résultat relevait de leur responsabilité.

Pour la première fois, tant les pays développés qu'en développement ont convenu d'élaborer un cadre permettant de mesurer, de déclarer et de vérifier les mesures d'atténuation.

Et, pour la première fois, les pays développés se sont engagés à mobiliser une somme de près de 30 milliards de dollars au titre du financement public international en vue d'une action immédiate dans les pays en développement jusqu'en 2012 et à s'efforcer

de recueillir 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 auprès de diverses sources.

Il reste toutefois beaucoup à faire. L'Australie estime que la communauté internationale doit répondre de toute urgence aux besoins particuliers d'adaptation aux changements climatiques des États les plus vulnérables du monde, notamment les pays insulaires du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien.

Il faudrait dans l'avenir faire notamment des progrès dans le domaine de la protection, de la préservation et du reboisement des forêts tropicales du monde. Ensemble, la dégradation et le déboisement des forêts tropicales dans les pays en développement sont responsables d'environ 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'Australie est disposée à agir de concert avec d'autres États, notamment la Norvège, pour faire fond sur le travail déjà réalisé afin d'enregistrer des résultats concrets aussi rapidement que possible dans ce domaine. La communauté internationale a besoin de voir rapidement que nos efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques ont réellement porté leurs fruits. S'agissant des forêts tropicales, l'adoption de mesures dans le cadre des initiatives REDD-plus, qui visent à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, permettrait de faire des progrès rapides à cet égard.

L'Australie joue désormais un rôle actif au sein du Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial et du Groupe de haut niveau sur le financement du changement climatique créés par le Secrétaire général et elle continue par ailleurs de participer à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cela signifie que l'Australie continuera à compter parmi les États du monde les plus actifs dans les instances mondiales s'agissant d'apporter une réponse mondiale globale et efficace au changement climatique. Ce faisant, les gouvernements du monde devront examiner de près les nouveaux modèles de croissance qui incorporent à la fois le concept d'économies à faibles émissions de carbone et leur réalité.

Pour les économies du monde, cette transformation – que certains ont appelée la prochaine révolution industrielle – offre aussi des perspectives inédites d'investissement et d'emploi au moment où l'économie mondiale adopte de nouvelles mesures d'efficacité énergétique et de nouvelles stratégies en

faveur des énergies renouvelables. La communauté internationale doit modifier sa manière de percevoir le changement climatique et considérer que les mesures de lutte contre le changement climatique permettront de créer de nouvelles industries, de nouveaux investissements et de nouveaux emplois dans l'avenir.

Tous les gouvernements représentés à l'Assemblée ont participé à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Australie souscrit totalement au cadre de réalisation des OMD.

Cette semaine, à New York, nous avons dit que notre aide avait doublé au cours des cinq dernières années et devrait doubler encore d'ici à 2015. Au fil des années, une part plus importante de notre aide sera destinée aux pays les moins avancés et nous continuerons d'aider en priorité les petits États insulaires du monde, en particulier nos voisins du Pacifique, car nous reconnaissons leurs besoins spécifiques.

Nous comptons également investir environ 5 milliards de dollars dans l'éducation d'ici à 2015, notamment sous la forme d'un appui à l'enseignement primaire universel. L'Australie compte également investir au moins 1,6 milliard de dollars dans la santé maternelle et infantile d'ici à 2015.

L'Australie se félicite de l'initiative qui a été prise de créer une institution appelée ONU-Femmes, sous la direction compétente de la nouvelle Secrétaire générale adjointe, M^{me} Michelle Bachelet, l'ancienne présidente du Chili. L'Australie attend avec intérêt de travailler avec ONU-Femmes sur tout un ensemble de problèmes auxquels est confrontée la moitié de l'humanité et pour lesquels les structures internationales existantes se sont révélées insuffisantes. L'éducation des femmes et des filles et leur protection contre la violence, les abus et l'exploitation sexuels doivent désormais faire partie intégrante de notre campagne mondiale en faveur d'un monde plus juste.

Les violations des droits de l'homme et les crises humanitaires dans les États défailants continuent de nous préoccuper. Nous devons intensifier les négociations sur la responsabilité de protéger et appuyer le mandat de la Cour pénale internationale. Nous devons également continuer de dénoncer les violations flagrantes.

Les peuples autochtones du monde sont souvent ceux qui souffrent le plus. Je suis fier des excuses que

l'Australie a présentées à ses propres peuples autochtones et de sa politique visant à combler les écarts entre Australiens autochtones et Australiens non autochtones. Je suis aussi fier de l'appui de l'Australie à la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. L'Australie s'efforce véritablement d'améliorer la façon dont elle traite ses peuples autochtones, même si elle a encore un long chemin à parcourir dans ce domaine.

L'Australie est un Membre fondateur de l'ONU. Nous participons aux activités de cette institution depuis 65 ans.

Nous sommes également candidats à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2013-2014. L'Australie a déployé 65 000 de ses citoyens dans 52 missions de maintien la paix dans le monde. Aujourd'hui, nous continuons de participer à plusieurs opérations de maintien de la paix, notamment à Chypre, au Soudan, au Timor-Leste et en Afghanistan.

Au fil des années, l'Australie a été à la tête d'un certain nombre d'initiatives importantes prises dans le cadre de l'ONU, notamment l'accord de paix au Cambodge et la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de la Convention sur les armes chimiques. Elle a également été à la tête de la force qui a stabilisé le Timor-Leste après le vote pour l'indépendance du peuple timorais.

L'Australie continue de participer de près aux activités de tous les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies. Nous contribuons également à d'autres institutions internationales, y compris le Commonwealth.

L'Australie occupe le douzième rang parmi les pays qui versent la contribution la plus élevée au budget de l'ONU. L'Australie verse sa contribution intégralement et en temps voulu. Nous cherchons toujours à faire ce que nous disons.

L'Australie veut contribuer au règlement des nombreux problèmes auxquels la communauté internationale est désormais confrontée, au lieu de se contenter de les signaler. L'Australie croit dans le pouvoir des idées créatives et de la diplomatie active pour régler les problèmes internationaux de longue date. L'Australie accorde du prix à la citoyenneté internationale. C'est pour ces raisons que l'Australie est attachée à l'ONU depuis le tout début.

L'ONU est inévitablement imparfaite. Pour reprendre les célèbres paroles du deuxième Secrétaire

général de l'Organisation, le Suédois Dag Hammarskjöld, « l'ONU n'a pas été créée pour conduire l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer ».

Il nous appartient aujourd'hui de faire de la vision que nos ancêtres avaient de cette grande institution, il y a 65 ans, une réalité. Il nous appartient de faire en sorte que l'ONU s'acquitte de sa mission, qu'elle fonctionne grâce à la volonté politique commune de tous ses États Membres.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kanat Saudabayev, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan.

M. Saudabayev (Kazakhstan) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à présenter des félicitations à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Pour une personne, 65 ans est l'âge où l'expérience de la vie se transforme en sagesse. Comme le grand Goethe l'a dit, c'est grâce à notre expérience que nous pouvons réellement apprécier la vie. Aujourd'hui, l'ONU, avec ses 65 ans d'expérience au service de la paix et du progrès, est l'organisation internationale la plus honorable et la plus pertinente au monde. Chaque État Membre de l'ONU, indépendamment de sa taille ou de sa puissance, s'efforce de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus sûr.

Le 29 août 1949, une explosion atomique a eu lieu pour la première fois sur l'ancien territoire kazakh près de la ville de Semipalatinsk, marquant le début d'une folle course aux armements nucléaires qui a infligé d'immenses souffrances au peuple kazakh. Le 29 août 1991, le Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, a publié un décret annonçant unilatéralement la fermeture définitive de l'un des plus grands sites d'essais nucléaires au monde.

Il est hautement symbolique que, 18 ans plus tard, l'Assemblée générale, lors de sa précédente session, ait décidé, donnant suite à son initiative, d'adopter une résolution faisant du 29 août la Journée internationale contre les essais nucléaires (résolution 64/35). Par l'adoption à l'unanimité de la résolution, la communauté internationale a réaffirmé, de fait, son attachement au processus de réduction de la menace nucléaire.

Le voyage du Secrétaire général Ban Ki-moon en avril au Kazakhstan a commencé par une visite de

l'ancien site d'essais nucléaires de Semipalatinsk. Sur le site même du point d'explosion, il a exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour créer un monde exempt d'armes nucléaires.

Pour le peuple kazakh, qui ne connaît que trop bien toutes les horreurs des essais nucléaires, la question d'une interdiction totale de ces essais est particulièrement pertinente. Au cours des 40 dernières années, environ 490 explosions nucléaires ont eu lieu sur le site d'essais de Semipalatinsk, affectant plus d'un demi-million de personnes et causant des dégâts sur un territoire aussi grand que celui de l'Allemagne actuelle.

Nous demandons aujourd'hui à tous les États qui n'ont pas signé ou ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) de le faire dès que possible. L'entrée en vigueur du TICE sera l'un des éléments clefs de l'application effective du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), un instrument important qui sert de base à la sécurité de toute l'humanité.

Nous notons avec satisfaction que les États parties au TNP ont été en mesure d'adopter un document final en mai dernier à la fin de la dernière Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP. Mais de nouvelles mesures plus décisives sont nécessaires aujourd'hui pour parvenir au désarmement nucléaire. L'une d'elles consiste en la rédaction au plus vite d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles qui, avec le TICE, devrait constituer un important pilier du TNP.

Nous pensons qu'il est extrêmement important de commencer le plus rapidement possible à rédiger un instrument international juridiquement contraignant par lequel les États dotés d'armes nucléaires offriraient des garanties de sécurité à tous les États non nucléaires. Seules de telles garanties permettront de surveiller effectivement les ambitions de certains États non nucléaires qui voudraient se doter d'armes nucléaires qu'ils considèrent comme essentielles pour garantir leur propre sécurité.

L'établissement de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires, notamment au Moyen-Orient, constituerait une autre étape vers la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous sommes convaincus qu'un pas progressif et spécifique dans cette direction contribuerait à créer un climat de confiance parmi les voisins de la région et à jeter les

bases d'un changement radical de la situation dans cette région qui souffre depuis longtemps.

Du haut de cette tribune, je tiens à réaffirmer devant l'Assemblée l'urgence et l'importance de l'initiative du Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, visant à rédiger un projet de déclaration universelle pour un monde exempt d'armes nucléaires, qui traduirait la détermination de tous les États à avancer fermement et systématiquement vers un monde libéré des armes nucléaires.

Nous appuyons le droit légitime et inaliénable qu'a chaque État partie au TNP d'exploiter l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cependant, ces activités doivent être menées en toute transparence, dans le strict respect de toutes les exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et sous la supervision de cette dernière. Le Kazakhstan, premier producteur d'uranium au monde, entend contribuer au développement de l'énergie nucléaire et se tient prêt à accueillir, sous les auspices de l'AIEA, une banque internationale du combustible nucléaire, et s'engage à assurer son stockage dans des conditions de sécurité.

En qualité de Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et dans l'intérêt de tous les États participants, le Kazakhstan privilégie les efforts visant à mettre en place non pas un espace de sécurité mais une communauté de sécurité, dénuée de lignes de division ou de zones à niveaux de sécurité différents.

La promotion d'un climat de confiance, dans l'intérêt de tous, et le renforcement de certaines questions cruciales portant sur les trois dimensions des activités de l'OSCE ont permis d'atteindre un consensus historique sur un sommet de l'OSCE, le premier depuis 11 ans, qui se tiendra les 1^{er} et 2 décembre 2010 dans la capitale du Kazakhstan. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le sommet d'Astana est voué à devenir une référence pour les États participant à l'OSCE, qui veulent constituer une communauté de sécurité véritablement une et indivisible dans les zones euro-atlantique et eurasiennne, sur la base de valeurs, principes et engagements partagés.

À cet égard, le débat qui sera consacré au sommet de l'OSCE à la stabilisation et à la reconstruction économique et sociale de l'Afghanistan, devrait apporter une contribution importante à la sécurité régionale et mondiale. L'histoire a montré qu'il n'existait pas de solution exclusivement militaire au

problème afghan. En conséquence, le Kazakhstan privilégie le renforcement des efforts de la communauté internationale pour adapter l'Afghanistan à un développement d'après-guerre. Sur l'initiative de notre chef d'État, un programme de formation a été lancé cette année pour intégrer 1 000 citoyens afghans dans les établissements d'enseignement kazakhs et les former aux métiers de la médecine, de l'agriculture et de la construction. Nous avons versé une allocation de 50 millions de dollars à cette fin.

La grave crise politique au Kirghizistan, qui pourrait avoir des répercussions extrêmement négatives non seulement sur l'Asie centrale mais également bien au-delà, a mis en évidence l'absence de mécanisme efficace et global pour empêcher de tels conflits. Voilà pourquoi le sommet à venir de l'OSCE nous donne une occasion unique de mettre en place un mécanisme adapté, en mettant à profit la grande expérience et le vaste potentiel de l'OSCE, de l'ONU et d'autres institutions multilatérales.

Dans le contexte des efforts pour faire face aux nouveaux problèmes et menaces qui sont apparus, principalement le terrorisme et le trafic de drogue, nous suivons de près la mise en œuvre des conventions antiterroristes et des résolutions du Conseil de sécurité contre le terrorisme, et nous sommes favorables à l'adoption rapide d'une convention globale sur le terrorisme international. Le Kazakhstan appuie activement l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire. Sur l'initiative du Président Nursultan Nazarbayev, en avril 2010, lors du Sommet sur la sécurité nucléaire à Washington, le Kazakhstan a proposé l'organisation d'une conférence sur la lutte contre le financement du terrorisme.

Ce phénomène étant étroitement lié au trafic de drogue, lutter contre ce fléau fait partie de nos premières priorités. En conséquence, le Kazakhstan attache une grande importance au Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale (CARICC) pour lutter contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs, situé à Almaty (Kazakhstan). Nous sommes convaincus que le CARICC peut – et devrait – devenir le cadre de l'interaction entre les agences régionales de lutte contre la drogue.

Nous voulons également faire avancer ces questions dans le cadre de nos activités au sein d'autres organisations internationales, y compris lorsque le Kazakhstan présidera la Conférence ministérielle de

l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), en 2011-2012. L'un des thèmes universellement acceptés en sera la promotion des principes de tolérance, de non-discrimination, et de dialogue interculturel et interconfessionnel. À l'initiative du Président du Kazakhstan, Astana est devenue le siège d'une instance unique en son genre, le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, reconnu aujourd'hui comme un cadre efficace de dialogue pour promouvoir les idées de paix et d'harmonie interconfessionnelles.

En tant que coauteur de la résolution 62/90, nous nous félicitons des efforts consentis par les États Membres, l'UNESCO et d'autres organisations internationales pour organiser des activités dans le cadre de l'Année internationale du rapprochement des cultures.

Nous saluons le travail de l'Alliance des civilisations et sommes disposés à poursuivre notre coopération active avec elle pour promouvoir ses buts et objectifs au niveau international.

Fort de son expérience, le Kazakhstan est favorable à un recours actif aux capacités des arrangements régionaux ayant autorité en la matière, comme l'OSCE et l'OCI, pour lutter contre le nationalisme, l'intolérance religieuse, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, et nous avons l'intention d'œuvrer à l'adoption de décisions concrètes au sein de ces organisations. Nous sommes fermement convaincus que la sécurité n'est plus désormais l'affaire d'un pays, d'une région ou d'un continent individuel. Le Kazakhstan estime donc que tous les dispositifs de sécurité régionale et internationale existants doivent coordonner leurs efforts et coopérer activement.

À cet égard, je note avec une grande satisfaction que la première réunion de l'OSCE et de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui a eu lieu en juin 2010 à Istanbul, a jeté les bases d'une future ceinture transcontinentale de sécurité. Il semble que, grâce au niveau de développement institutionnel de la Conférence et à l'intérêt croissant que ses activités suscitent dans les pays asiatiques, nous pouvons considérer cette instance comme le prototype d'un système de sécurité collectif en Asie.

Aujourd'hui, le monde émerge lentement mais sûrement d'une grave crise économique et financière. À ce stade, il est extrêmement important de veiller à ce que le modèle de développement postcrise que nous

élaborons ne soit pas limité à des mesures cosmétiques mais aboutisse bien à une restructuration qualitative de l'intégralité du système de relations économiques internationales. Nous sommes convaincus que tous les problèmes économiques du monde trouvent leurs origines dans l'inefficacité du système monétaire mondial en place, qui échappe à tout contrôle et qui n'est pas démocratique.

Le dirigeant du Kazakhstan a proposé qu'une nouvelle architecture financière soit établie, avec pour clef de voûte un système de régulation mondial pour superviser les marchés financiers. Un tel mécanisme nous permettrait d'empêcher les échanges spéculatifs qui n'existent que sur le papier, et d'éviter une situation dans laquelle les pays en développement financent en fait la consommation dans les pays développés. La mise en place d'un modèle macroéconomique plus stable exige selon nous l'introduction d'une devise supranationale unique, sous les auspices des Nations Unies.

La recherche d'une solution urgente aux problèmes environnementaux constitue l'une de nos responsabilités premières envers les générations futures. C'est aussi une condition indispensable à la préservation de la vie sur terre. À cet égard, nous avons le projet d'organiser à Astana, en 2010 ou 2011, des conférences ministérielles de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique pour l'Europe. Ces conférences auraient pour but de créer une « passerelle verte » entre l'Europe et l'Asie, et d'harmoniser les programmes de développement durable et de protection de l'environnement.

Nous apprécions l'appui apporté par la communauté internationale, notamment l'ONU et les institutions spécialisées et programmes des Nations unies aux efforts de notre pays pour remédier aux

effets des catastrophes écologiques survenues dans les régions de la mer d'Aral et de Semipalatinsk. En raison de leur caractère mondial, ces problèmes, pour être réglés, nécessitent une approche nouvelle et efficace de la part de la communauté des donateurs.

Le Kazakhstan est résolument attaché à la démocratisation de la société et à l'édification d'un État fondé sur le respect du droit. En février, notre pays a passé avec succès son premier examen périodique universel auprès du Conseil des droits de l'homme et a l'intention de mettre pleinement en œuvre les recommandations qui lui ont été faites. Pour réaffirmer son attachement à une coopération ouverte et constructive dans le domaine des droits de l'homme, le Kazakhstan a lancé une invitation permanente à tous les titulaires d'un mandat au titre des procédures spéciales du Conseil.

Notre pays a toujours été et reste ouvert à la coopération avec la communauté internationale pour protéger et garantir les droits et les libertés individuels. Ces valeurs et ces idéaux à l'esprit, le Kazakhstan a déposé sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2012-2015, candidature qui, nous l'espérons, sera largement appuyée.

Au cours des 65 dernières années, l'ONU a énormément contribué à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'au règlement de nombreux problèmes sociaux, économiques, humanitaires et autres sur tout le globe. Il est dans notre intérêt à tous que l'ONU continue de jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la paix, de la coopération et du progrès durable sur Terre. Le Kazakhstan ne se contente pas d'appuyer en permanence les activités de l'ONU, il s'efforce aussi de contribuer notamment à la réalisation des nobles objectifs de notre chère organisation.

La séance est levée à 14 h 15.